



Montréal 

37^{ème} Assemblée générale de l'AIMF

**Montréal
19 au 22 juin 2017**

SOMMAIRE

Mercredi 21 juin

Programme	5
 Séance Solennelle d'ouverture de la 37^{ème} Assemblée générale	
Monsieur Denis CODERRE, Maire de Montréal, Président de Metropolis.....	9
Madame Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris.....	11
Son Exc. Madame Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie.....	15
 Remise du Prix AIMF de la Femme Francophone 2017 par Madame Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris	
Présentation de l'engagement au sein de l'AIMF de Madame Cyrine BEN ROMDHANE, Trésorière de la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'entreprises de l'UTICA.....	21
 Travaux de la 37^{ème} Assemblée générale	
✓ Mise à jour de la liste des membres.....	27
✓ Approbation du compte rendu de la 36 ^{ème} Assemblée générale de l'AIMF tenue à Beyrouth, les 29 et 30 septembre 2016.....	28
✓ Rapport d'activité 2016 présenté par le Secrétaire général.....	28
✓ Rapport sur l'exécution du budget 2016 et présentation des comptes.....	29
✓ Rapport du Commissaire aux Comptes et approbation des comptes et des rapports de l'exercice 2016.....	30
✓ Adoption du projet de budget 2018.....	32
✓ Nomination du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant pour les exercices 2017-2023.....	33
✓ Admission des nouveaux membres.....	33
✓ Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF.....	34
✓ Liste des résolutions prises en Assemblée générale.....	35
 Annexes	
✓ Déclaration de Montréal : les villes, fers de lance pour relever les défis locaux et globaux et mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat.....	39
✓ Appel de Montréal des femmes amies de l'AIMF.....	41
✓ Présentation de la Lauréate du Prix 2017 de la Femme Francophone AIMF.....	43
✓ Thématique : « Pour un réseau solidaire des villes ».....	45
✓ Synthèses et recommandations des ateliers	
• L'engagement des femmes dans l'intégration régionale.....	49
• Mobilisation des médias et des journalistes pour la prise en compte des problématiques des autorités locales. Échanges élus locaux et médias.....	50
• Rôle des élus locaux face au changement climatique.....	51
• Finances locales.....	52
• Statut de l'élu local et fonction publique territoriale.....	54
• Services essentiels.....	55
✓ Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux. Partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates 2017-2021.....	57
✓ Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2016.....	59
✓ Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées.....	77
✓ Liste des participants.....	81

Programme

Lundi 19 juin

- 09 h 00 Réunion technique des experts travaillant dans le cadre du partenariat stratégique AIMF - Union européenne
Assemblée générale constitutive du réseau des Femmes Leaders du Maghreb
- 15 h 00 Discussions privées entre le réseau des Femmes Leaders du Maghreb et les femmes entrepreneures chevronnées au parcours exceptionnel de Montréal

Mardi 20 juin

- 08 h 00 Cérémonie d'ouverture du XII^{ème} Congrès mondial de Métropolis
- 10 h 30 Bilan à mi parcours du Partenariat stratégique AIMF / Union européenne : Quels sont les défis auxquels les Autorités locales vont faire face au cours des prochaines années ? Comment les relever ? Quel rôle pour le Partenariat stratégique AIMF / Union européenne ?
- 12 h 30 Déjeuner
- 14 h 00 Suivi du Partenariat stratégique AIMF / Union européenne : « Engagement des femmes dans l'intégration régionales »
Atelier n° 1 : « Nouvelle approche de la gouvernance municipale »
Atelier n° 2 : « Réseaux de villes, réseaux de femmes »
Atelier n° 3 : « Mobilisation des médias et des journalistes pour la prise en compte des problématiques des Autorités locales »
Atelier n° 4 : « Initiative soutenue par la Fondation Bill & Melinda Gates pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux : assainissement, réponse aux situations d'urgence »
- 18 h 30 Cocktail dinatoire

Mercredi 21 juin

- 08 h 30 Suivi du partenariat stratégique AIMF / Union européenne :
« Capitaliser les résultats acquis, échanger les bonnes pratiques et préparer le plan d'action 2018-2020 »
Atelier n° 1 : « Finances locales »
Atelier n° 2 : « Statut de l'élu local et Fonction Publique Territoriale »
Atelier n° 3 : « Services essentiels (accès à l'eau, assainissement et déchets) »
Atelier n° 4 : « Rôle des villes en matière de lutte contre les changements climatiques »
- 10 h 30 Participation à l'activité de formation de la Fondation Bloomberg organisée dans le cadre du Congrès Métropolis
- 11 h 00 Rencontre privée du Réseau des Femmes amies de l'AIMF
- 12 h 00 Déjeuner
- 14 h 00 86^{ème} réunion du Bureau de l'AIMF**
- 15 h 30 Séance solennelle d'ouverture de la 37^{ème} Assemblée générale de l'AIMF**
- 16 h 00 Remise du Prix AIMF de la Femme Francophone 2017**
- 16 h 30 Travaux de la 37^{ème} Assemblée générale**
- 18 h 00 Atelier n° 5 : « Parole à la jeunesse : quelles difficultés ? Quel soutien peuvent apporter les réseaux de maires ? Comment vivre à la périphérie dans les quartiers informels ? Jeunes actives dans le paysage quotidien : comment construire un avenir ?
- 19 h 00 Dîner

Jeudi 22 juin

- 09 h 00 Présentation de l'Initiative soutenue par la Fondation Bill & Melinda Gates pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux : planification familiale. Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, en partenariat avec la Ville de Paris
- 11 h 00 Restitution des ateliers du Partenariat stratégique AIMF / Union européenne et adoption du plan d'action 2018-2020
- 12 h 00 Déjeuner suivi de la cérémonie de clôture du Congrès de Métropolis « Métropoles en action »

Séance solennelle d'ouverture

Madame la très honorable Secrétaire générale de la Francophonie, chère Michaëlle JEAN,
Madame la Présidente de l'Association internationale des maires francophones et Maire de Paris, chère Anne HIDALGO,
Mesdames les Consules générales de France au Québec,
Monsieur le Secrétaire permanent de l'AIMF, Pierre BAILLET,
Mesdames et Messieurs les Maires, chers collègues,
Distingués invités,

Bonjour et bienvenue à tous.

À titre d'hôte de deux événements majeurs réunissant les maires et les villes du monde entier, je suis comblé.

Nous seulement je me sens en terrain de connaissance, je suis également fier d'être entouré de collègues francophones venus d'un peu partout sur la planète.

C'est une occasion de grande solidarité que je partage avec votre Présidente, la Maire de Paris, Madame Anne HIDALGO.

Une femme exceptionnelle, dont le leadership est reconnu ; un modèle d'engagement pour toutes les femmes. C'est d'ailleurs un thème qui est au centre des préoccupations de cette 37^{ème} Assemblée.

C'est un honneur pour moi de vous accueillir parce que le réseau des villes francophones me tient particulièrement à cœur.

Montréal peut s'enorgueillir d'être la plus grande ville francophone d'Amérique, mais elle a grand besoin de la collaboration de ses pairs à un moment où nous sommes confrontés à des enjeux qui dépassent les frontières de nos pays respectifs.

L'AIMF est le forum par excellence de cette collaboration, afin de nous aider à mieux gérer ces enjeux globaux qui nous concernent tous.

Si nous sommes réunis cette semaine, c'est que nous sentons le besoin, plus que jamais, de se serrer les coudes autour d'objectifs communs, de partager nos expériences et d'échanger sur nos meilleures pratiques.

Car les villes sont aux premières loges des défis auxquels la planète est confrontée, qu'il s'agisse d'immigration, d'environnement ou de climat.

Sur ce dernier point, il faut reconnaître que les femmes ont joué et jouent toujours un rôle significatif dans la recherche de solutions.

Christiana FIGUERES, Laurence TUBIANA, et bien sûr Anne HIDALGO avec d'autres femmes Maires on rendu possible l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en 2015.

On pourrait ajouter à cette liste le nom de la Ministre de l'Environnement sud-africaine, Edna MOLEWA, ainsi que la Ministre canadienne de l'Environnement, Catherine MCKENNA, qui ont aussi contribué à cet accord historique.

Ce leadership des femmes s'exerce également au sein du groupe du Women4climate du C40, un regroupement de villes engagées contre le dérèglement climatique que dirige Madame HIDALGO et dont Montréal fait partie.

Nous appuyons l'initiative du C40, tout comme l'action du réseau Metropolis-femmes sur cet enjeu déterminant pour notre avenir.

Pour nous, Canadiens et Montréalais, l'égalité hommes-femmes est une valeur fondamentale qui s'exprime dans notre action en développement international et dans les nombreux échanges avec nos partenaires.

Nous pouvons et nous devons contribuer à ce mouvement d'émancipation dans la sphère municipale, où le rôle des femmes est clé.

Au fil des ans, la Ville de Montréal a inscrit cette valeur d'égalité dans sa *Charte des droits et responsabilités*. Nous avons aussi mis de l'avant une Politique pour une participation égalitaire des hommes et des femmes, assortie de plans d'action constamment remis à jour.

Dans notre approche de développement durable, nous nous sommes donné des objectifs précis de lutte aux inégalités entre hommes et femmes. Cela fait aussi partie des orientations de notre récente *Politique de développement social* visant la population immigrante et les personnes les plus vulnérables.

Les femmes prennent aussi leur place dans les postes de direction. C'est notable chez nous dans les fonctions qui touchent l'environnement, l'inclusion sociale et la qualité de vie.

Au plan politique, Montréal se classe au plus haut rang des villes canadiennes avec 44 % de représentation féminine au Conseil municipal.

C'est bien, mais ce n'est pas assez.

Il nous faut encore augmenter le nombre de femmes aux plus hautes fonctions à la mairie de nos arrondissements et au conseil exécutif.

Je suis cependant heureux des progrès réalisés qui se reflètent aussi à l'échelle internationale.

Une réflexion collective comme celle qui est au cœur de ce congrès confirme cette évolution positive.

Montréal va continuer à encourager l'engagement des femmes dans la sphère publique, ici et ailleurs, en faisant entendre sa voix comme ville francophone en Amérique.

Notre résilience et notre solidarité, à la fois comme métropoles et villes francophones, sont nos meilleurs atouts.

Cela, l'AIMF, qui réunit plus de 250 villes à travers le monde, l'a bien compris.

C'est pourquoi Montréal réitère avec force son engagement au sein de ce groupe, dont l'influence s'exerce tant au niveau local que global.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un congrès fertile en échanges et en nouvelles idées.

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, chère Michaëlle JEAN,
Monsieur le Maire de Montréal, cher Denis CODERRE,
Mesdames les Consules générales de France au Québec,
Monsieur le Secrétaire permanent de l'AIMF, cher Pierre BAILLET,
Mesdames et Messieurs les Maires, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons ici à Montréal pour notre 37^{ème} Assemblée générale. Montréal fête cette année son 375^{ème} anniversaire.

Depuis 375 ans, Montréal est une ville accueillante qui porte les valeurs de la Francophone et symbolise l'engagement en faveur d'un monde de diversité et de partage.

Je souhaite aux Montréalais et au premier d'entre eux, mon ami Denis CODERRE, un très bel anniversaire.

Je voudrais accueillir chaleureusement les nouveaux membres qui nous rejoignent : Dori au Burkina Faso, Saint-Denis en France, Rachid-el Wahat en Mauritanie, l'Association burundaise des élus locaux et la ville de Repentigny au Canada.

Malgré les menaces du terrorisme ou du repli identitaire qui continuent de percer, la présence toujours plus nombreuse dans cette assemblée, de villes du monde entier, confirme la détermination des Maires à refuser la politique de la peur.

Avec notre rassemblement, nous voyons les villes se fédérer et occuper une place croissante sur la scène internationale.

Notre Assemblée a lieu en même temps que le Congrès Metropolis, l'Association des métropoles mondiales, présidée par Denis CODERRE.

Ses membres contribuent, comme l'AIMF, à faire grandir l'influence des réseaux internationaux de villes et de gouvernements locaux, où s'invente le monde de demain, dans un même esprit d'ouverture et de rencontre de tous les talents, de toutes les volontés.

Notre volonté, c'est de contribuer à construire un monde meilleur.

Pour y parvenir, notre Association a continué de soutenir depuis notre dernière Assemblée générale à Beyrouth, en septembre 2016, 17 projets de coopération à hauteur de 5,1 millions d'euros.

Nous avons aussi investi 3,2 millions d'euros dans des projets cofinancés avec des États partenaires.

Notre Bureau vient d'engager près d'1 million d'euros supplémentaires pour de nouveaux projets.

De plus, le premier semestre a été marqué par l'extension à 2 millions d'euros par an du programme de partenariat avec la Commission européenne pour 2018-2020 ; ainsi que par la signature d'un accord de partenariat de 1,5 million d'euros par an pendant 4 ans, portant sur l'amélioration des services urbains, avec la fondation Bill et Melinda Gates que je remercie ici.

De tels partenariats défendent le rôle de la solidarité comme levier de développement.

Ils nous permettent aussi d'étendre notre action, déjà concrète sur des sujets aussi divers que l'accompagnement de jeunes utilisateurs de produits psychotropes ; la modernisation des services de finances

locales aux Comores ; la campagne d'adressage au Congo ; ou encore de soutenir un programme d'énergie-verte au Cameroun.

Alors que le Président Donald TRUMP vient de confirmer que les États-Unis resteront en retrait du combat contre le dérèglement climatique, l'AIMF et l'ensemble du monde francophone ont montré leur résolution à faire appliquer l'Accord de Paris.

L'engagement contre le réchauffement climatique reste pour nos villes une priorité.

Ce que certains refusent par principe, nous le réussirons par la mobilisation et par l'exemple.

Je veux notamment citer l'engagement du C40, dont beaucoup de Villes présentes ici sont aussi membres, et qui a adopté, avec le rapport « Deadline 2020 », une stratégie de limitation de l'augmentation de la température à 1,5°C. Cette exigence est aussi la nôtre.

Et Paris s'est fixé pour ambition d'atteindre d'ici 2050 100 % d'énergies renouvelables, ainsi que la neutralité en carbone.

D'autres initiatives doivent encore continuer à amener la réalisation pleine et entière de l'Accord de Paris.

Je profite d'être à Montréal pour évoquer un autre défi indissociable de celui du climat : la sauvegarde de la biodiversité à travers nos territoires urbains.

Par leur coopération, Montréal et Paris ont tracé un chemin possible pour préserver ce patrimoine inestimable. Nos deux villes ont lancé un appel commun lors de la Conférence Mondiale des Nations unies sur la biodiversité de Cancún, en décembre dernier. Chaque ville de notre Assemblée est invitée à entendre cet appel et à rejoindre ce combat, que nous mènerons avec le soutien de tous nos concitoyens.

La vocation de l'AIMF est d'être ce lieu où se rencontrent la démocratie, l'écologie et l'innovation.

C'est le lieu où nous pouvons réaffirmer notre engagement et échanger nos savoir-faire. L'AIMF permet une synergie unique, dont peut bénéficier chacun d'entre vous pour mener ses actions en faveur de notre planète.

Ces actions, nous le savons, ce sont souvent les femmes qui les conduisent avec le plus de résolution.

C'est pourquoi il me paraissait essentiel que l'AIMF mette les femmes au cœur de son effort ; au cœur de notre engagement.

Les femmes représentent un formidable potentiel économique pour aujourd'hui et pour demain. Au sein de nos villes, elles sont nombreuses à apporter des solutions nouvelles aux problèmes locaux, faisant valoir une vision atypique de l'entreprise et de la réussite qui s'inscrit dans le temps.

En plus de l'émancipation personnelle par le travail et l'entrepreneuriat, les femmes entrepreneures sont susceptibles de créer des milliers d'emplois dans les secteurs du développement durable et de l'inclusion sociale.

Souvent les femmes ont à cœur la qualité de la vie qu'elles laisseront derrière elles.

Nos villes et nos réseaux de villes doivent les soutenir, aussi pour leur propre intérêt. Face aux énormes défis de notre temps, nous aurons besoin de toutes les énergies.

C'est aussi l'objectif du lancement du réseau des femmes amies de l'AIMF et du Prix de la femme francophone.

Ce prix que nous décernerons pour la première fois aujourd'hui distingue une femme exceptionnelle qui, à travers son activité professionnelle mais également son engagement personnel, porte les combats de la liberté et de l'égalité.

Nous espérons qu'il saura faire croître toujours plus le goût d'entreprendre auprès d'autres femmes.

Chers amis, nos villes sont confrontées aux formes particulières du changement qui caractérise notre monde.

La diversité de nos situations ne doit pas cacher le regard lucide et résolu que nous portons ensemble sur les grands défis d'aujourd'hui.

Je souhaite que l'AIMF continue d'être plus que jamais ce réseau de villes alliant l'expérience, souvent l'excellence, à la fraternité et la promotion des valeurs de la francophonie, qui sont celles que Paris porte par sa candidature pour les Jeux olympiques de 2024.

Je vous remercie.

Madame la Présidente de l'Association internationale des maires francophones, chère Anne HIDALGO,
Monsieur le Maire de Montréal, cher Denis CODERRE,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Distingués invités en vos grades et nombreuses qualités,

Cher Denis Coderre, n'est-ce pas formidable d'avoir pu réunir autant de Maires de l'AIMF et de Maires de Metropolis à l'occasion du 375^{ème} anniversaire de Montréal ?

Cet anniversaire est l'occasion de célébrer un héritage bien vivant.

L'occasion de réhabiliter un patrimoine autochtone d'une étonnante richesse, celui des premières nations profondément enracinées depuis des millénaires sur le vaste territoire canadien.

L'occasion de se remémorer l'histoire de ceux venus d'un autre continent dans un esprit de conquête, une histoire scandée par le meilleur et par le pire.

L'occasion de voir comment ce port, jeté sur le grand fleuve, a nourri, au fil des siècles, une culture urbaine métissée, une culture d'accueil où la diversité a droit de cité, dans une langue française qui résiste, et un art de vivre riche de tous les apports.

C'est le Montréal qui m'a accueillie avec ma famille en 1968. Nous arrivions d'Haïti, démunis, fuyant, comme des milliers d'autres familles, la répression du régime dictatorial et prédateur des Duvalier.

J'aime cette ville où j'ai grandi.

J'aime cette ville ouverte au monde.

J'aime tout ce qui fait son dynamisme et sa créativité, sa capacité de se projeter vers l'avenir, et de préparer l'avenir.

Montréal, comme toutes les villes que vous représentez ici, Mesdames et Messieurs, est devenue un véritable laboratoire.

Les villes sont des lieux où s'expriment tous les défis, où se résolvent toutes les tensions, où se gèrent tous les changements qui parcourent la société contemporaine mondialisée.

Les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont d'ailleurs consacré, dans leur Déclaration finale, au Sommet d'Antananarivo, le rôle essentiel des villes, et votre rôle.

Parce que nous sommes tous -villes, parlements, États, gouvernements, organisations régionales et internationales, mais aussi universités, média, syndicats, partis politiques, monde de l'entreprise- nous sommes tous placés face à un choix décisif pour l'avenir.

Soit nous nous laissons dépasser par les changements, nous nous laissons submerger par les menaces qui affligent et déstabilisent nos sociétés.

Soit, nous décidons, en toute responsabilité, de nous unir pour réagir et pour agir.

L'espace francophone, comme le reste du monde, a plus que jamais besoin de réseaux de villes, forts.

Vous le savez et vous le dites à raison : il n'y a pas de pays forts, sans des villes fortes.

Il n'y a pas de régions fortes sans des collectivités fortement associées

L'AIMF a été précurseur en la matière, parce que la culture de réseau est dans l'ADN de la Francophonie.

C'est le moment, plus que jamais, d'exploiter cette expérience, cette expertise que vous avez forgée, année après année, en puisant dans cette plus-value inestimable que représentent une langue commune, une histoire et un héritage en partage, la volonté de se fédérer autour de valeurs universelles, riches de toutes nos connaissances, de tous nos savoirs et de tous nos traits de civilisation.

L'AIMF a tout de suite saisi qu'on ne peut pas rester dans l'entre soi et que les villes ont tout à gagner dans ce partenariat, pour changer d'échelle, pour élargir la vision, pour rénover les stratégies d'intervention, de coopération et de financement.

Les villes savent aussi l'importance de remettre l'humain et l'intérêt de notre planète commune au cœur de toutes les décisions et de toutes les actions

C'est en pensant aux villes, également, que nous avons lancé, la semaine dernière, dans le cadre de la Conférence de Montréal du Forum économique international des Amériques, un appel pour un humanisme universel.

Pour la première fois, 4 femmes à la tête de 4 organisations internationales multilatérales ont uni leurs voix. Les Secrétaires générales du Commonwealth, Patricia Scotland, du Secrétariat général ibéro-américain, Rebeca GRYNSPAN et la Secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise, Maria DO CARMO SILVEIRA se sont jointes à moi.

Nous avons dit, ensemble, dans nos langues respectives, l'état du monde dont nos quatre organisations peuvent témoigner du fait qu'elles rassemblent 4 milliards et demi de personnes sur les cinq continents, dans 167 États, gouvernements et territoires, soit 61 % de la population mondiale.

Nous avons appelé à renouveler nos engagements en faveur des droits et des libertés ; en faveur d'une économie solidaire et inclusive fondée sur la culture de l'éthique, la responsabilité sociale et intergénérationnelle ; en faveur de politiques garantes de la durabilité environnementale.

Nous avons appelé à investir massivement dans le capital humain que constituent les femmes et les jeunes.

Nous avons appelé à un multi partenariat innovant et intégré, à une conception nouvelle de la coopération, à un multilatéralisme véritablement assumé et respectueux de la légalité internationale.

Et c'est bien dans cet esprit d'alliances stratégiques, c'est bien avec cette volonté de s'ouvrir au monde et de répondre, unis, aux urgences du monde, qu'agit la Francophonie, à travers tous ses acteurs rassemblés : l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université Senghor d'Alexandrie, TV5 monde et bien sûr l'Association internationale des maires francophones : vous, Mesdames et Messieurs.

J'en veux pour preuve nos partenariats stratégiques, de l'OIF comme de l'AIMF, avec l'Union européenne.

J'en veux pour preuve la convention de partenariat que vous avez signée, et je vous en félicite, avec la Fondation Bill et Melinda Gates que j'ai fortement encouragée à s'investir en Afrique francophone.

J'en veux pour preuve votre approche multi partenariale qui consiste à faire travailler ensemble les élus locaux, les parlementaires, les représentants des administrations centrales, les universitaires, les journalistes et des experts.

J'en veux pour preuve les nouveaux champs d'intervention dans lesquels l'AIMF s'investit, sous votre conduite décisive Madame la Présidente, et avec l'engagement déterminé du Secrétaire permanent, Pierre Baillet.

En plus des services essentiels aux populations, vous vous êtes emparés de la consolidation de la paix, du développement et de la valorisation des territoires, de l'appui à la décentralisation et à l'autonomisation des collectivités locales, du vivre-ensemble et du dialogue interculturel.

Autant d'axes majeurs qui sont également au cœur de l'action et du plaidoyer de l'Organisation internationale de la Francophonie.

J'ai eu l'occasion, d'ailleurs, l'an dernier, lors de votre Assemblée générale à Beyrouth, de vous entretenir de l'initiative libres-ensemble, menée avec la jeunesse de tout l'espace francophone, et que vous avez accueillie avec un grand enthousiasme qui, je l'espère, aura produit des activités et des actions.

L'OIF est déterminée à vous accompagner en ce sens. Vous avez reçu la brochure d'information que nous avons produite à cet effet, pour que vous puissiez répondre plus largement encore aux attentes et aux besoins des jeunes, prévenir, aussi, ou désamorcer les tentations de radicalisation violente.

Créer du lien, mobiliser et s'engager avec la jeunesse est essentiel

Dans beaucoup de nos pays, les moins de 30 ans représentent 60 % de la population. Or, le taux de chômage des jeunes n'a jamais été aussi élevé, dans tous nos pays

Nous courons le plus grand risque en ne leur offrant pas de perspectives d'avenir, en ne leur permettant pas suffisamment d'exploiter leur potentiel.

Il y a urgence.

C'est partant de cette évidence, que l'OIF déploie un ambitieux programme de création ou de soutien d'incubateurs, d'espaces collaboratifs et d'accélérateurs de TPME et TPMI portées par des jeunes et par des femmes dans des filières stratégiques et innovantes qui créent des emplois

Le besoin, la demande, sont partout dans les 13 pays d'Afrique subsaharienne et de l'Océan indien où nous intervenons pour commencer : dans les villes bien sûr, mais aussi en milieu semi urbain, comme en milieu rural.

Ce programme, nous ne pouvons pas le porter sans vous, Mesdames et Messieurs les Maires et autorités locales. Et croyez-moi, vous avez beaucoup à y gagner. Vos communautés ont tout à y gagner. Alors voyons comment le faire ensemble.

Ce programme s'adresse aussi aux femmes, je le disais, elles qui comptent pour la moitié de la population de cette planète.

Elles qui ont la prospérité du monde entre leurs mains,-tous les rapports, toutes les études le prouvent,- mais elles sont encore des centaines de millions empêchées d'accéder au secteur formel et aux financements si indispensables à la pérennisation et au changement d'échelle de leurs activités économiques

Voyons comment l'AIMF et l'OIF, ensemble, peuvent mieux prendre en compte les apports et les attentes de ces femmes entrepreneurs dans le développement des territoires, et accompagner leur réussite.

Sans les femmes, sans les jeunes, sans leur contribution, nous savons qu'il n'y aura pas de croissance partagée possible, il n'y aura pas de développement responsable possible, il n'y aura pas de stabilité du monde et de l'espace francophone possible.

Mesdames et Messieurs les maires, je n'ai pas à vous en convaincre : si les États ont plus que jamais besoin des villes, les villes ont plus que jamais besoin des jeunes et des femmes.

Ces jeunes et ces femmes qui, avec ou sans notre appui, s'organisent déjà en réseaux pour faire bouger les lignes, qui déjà se mobilisent en faveur du développement, de l'environnement, du vivre ensemble, de la stabilité et de la paix.

Ces jeunes et ces femmes qui sont des acteurs majeurs de changement pourraient avancer plus loin encore, dans une collaboration étroite, un dialogue direct et constructif avec les Maires et les élus locaux.

Nous pouvons réussir en leur donnant les moyens de réussir.

Alors je salue avec enthousiasme votre initiative d'un Prix AIMF de la femme francophone, décerné cette année à la cheffe d'entreprise talentueuse : Madame Cyrine BEN ROMDHANE.

Je lui ai déjà lancé l'invitation à prendre part à la Conférence des femmes entrepreneures du monde francophone que nous organiserons à Bucarest avec le gouvernement roumain, les 1^{er} et 2 novembre prochain, sur le thème : « Création, innovation, entrepreneuriat, croissance et développement : les femmes s'imposent ! »

Oui, parce qu'inclure les femmes s'impose dans tous ces domaines.

Parce que leur présence est incontournable dans tous ces domaines.

Parce que leur apport de qualité est inestimable dans tous ces domaines. Et dans tant d'autres !

Je vous remercie.

**Remise du Prix AIMF
de la Femme Francophone 2017**

Monsieur Denis CODERRE, Maire de Montréal,
Madame Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris,
Son Exc. Madame Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Chers invités,

C'est avec honneur et gravité qu'il m'échoit de recevoir aujourd'hui, à l'occasion de la 37^{ème} Assemblée annuelle de l'AIMF, le Prix de la Femme Francophone dans sa première édition.

En recevant ce prix, je voudrais rendre hommage à un visionnaire qui, dès l'indépendance de mon pays, a vu en la femme tunisienne et en la Francophonie, les facteurs d'émancipation de la Tunisie dans le monde moderne, j'ai nommé Habib BOURGUIBA.

Il y a de cela presque 50 ans, le 11 mai 1968, ici même, à Montréal, devant un parterre d'universitaires, BOURGUIBA fascine par son discours d'ouverture assumé, il dit : « Il me plaît de reconnaître que le fait francophone constitue chez nous, comme il ne cesse de l'être pour nous, un facteur de rencontres. Loin de porter au repliement, il favorise l'insertion dans le monde lui-même projeté à la pointe du progrès ».

Ce progrès, BOURGUIBA le conçoit et le revendique, dans un monde où la femme tunisienne aura une place de choix, celle de sa liberté retrouvée et de sa citoyenneté affirmée. Il lui accorde le droit de vote dès 1957, avant même la promulgation de la Constitution tunisienne.

Je voudrais donc dédier ce prix à toutes les femmes tunisiennes qui contribuent, chaque jour, chacune dans sa position, à l'enracinement des valeurs et de l'action progressiste en Tunisie.

Plus particulièrement aux femmes fondatrices, membres et amies de la Chambre Nationale des Femmes Cheffes d'entreprise à laquelle j'appartiens, mais aussi toutes les associations féminines tunisiennes et elles sont nombreuses. Avec elles, je me suis nourrie des valeurs de l'entraide, de la solidarité, de la persévérance.

Je n'oublierai jamais un certain 13 août 2013, où hommes, femmes et enfants, par milliers, sont descendus dans la rue pour défendre, ensemble, le statut personnel de la femme tunisienne ! Ceci nous interpelle d'ailleurs, qu'en matière de droits des femmes, rien n'est jamais DÉFINITIVEMENT acquis : les revendications de liberté et d'égalité des chances des femmes est, et sera, une lutte perpétuelle.

Ce soir, je voudrais partager avec vous, un tant soit peu, mon ressenti de ces dernières années mémorables et invraisemblables.

En 2011, année de la « Révolution du Jasmin », les citoyens tunisiens ont été submergés par une énorme vague de solidarité et de volonté de reconstruction d'une vie meilleure : nous venions de découvrir et de mesurer l'ampleur des disparités régionales. Alors des actions sociales et même des convois d'aides aux plus démunis se sont spontanément organisés, à l'initiative de quelques tunisiens qui ont réussi à mobiliser des milliers de citoyens et à les fédérer.

Nous n'étions pas encore remis du sursaut de notre propre révolution, des attentats politiques, que la révolution libyenne surgit. La Tunisie accueille alors plus de 10.000 réfugiés libyens par jour... Les Tunisiens ont ouvert leurs propres maisons à ce peuple frère, des collectes de fonds ont été organisées pour aider ces familles qui fuyaient la guerre civile. La Tunisie et la Libye étaient encore une fois unies.

S'en suit encore tout un débat national idéologique, religieux, identitaire... deux années durant... Quel modèle sociétal ? Quel système politique ? Quel modèle de développement économique ? La Tunisie a frôlé l'implosion... Mais, le génie tunisien a encore opéré, en jetant les bases d'un dialogue national, encore une fois à l'initiative de

la société civile, et qui a nourri le préambule de la nouvelle constitution de la Tunisie, promulguée en 2014. Ce dialogue a valu le prix Nobel au quartet (UTICA, UGTT, LTDH, Ordre National des Avocats).

Je vous avoue que ces dernières années constituent des moments historiques et, pour moi-même, un tournant de ma vie et de ma vision de mon propre pays.

Tant de sentiments contradictoires m'ont envahi et je passais successivement de profonde tristesse à incompréhension, désillusion, découragement... Mais c'était surtout la volonté d'action, de refus d'une certaine fatalité et de l'ordre de la chose jugée qui l'emportait...

Pour mes propres enfants, je ne peux qu'être optimiste et orienter mon action vers le futur du pays qui est le mien, où le mot citoyenneté prend toutes les dimensions de ses valeurs : la civilité mais aussi le civisme et la solidarité. Un pays résolument ouvert sur le monde, sur la modernité et la diversité. Un pays qui ne demande pas les richesses mais qui en crée lui-même...

Le cheminement démocratique de la Tunisie est en cours, les institutions constitutionnelles sont en train de se mettre en place. La revendication majeure de la Révolution du Jasmin, à savoir, la décentralisation, prendra son envol avec le vote prochain du nouveau code des collectivités locales et les élections municipales.

Les défis économiques et culturels sont encore nombreux, mais les enjeux le sont davantage...

Mesdames et Messieurs, plus qu'une distinction ou même une consécration, ce prix ouvre, pour moi, la voie d'une entreprise de valeurs humaines riches en initiatives et en réflexions.

Ma réflexion sera donc orientée vers l'observation de ce qui a été déployé ailleurs de meilleur, en termes de leadership féminin ou comment renforcer la place des femmes dans la prise de décision et dans l'action territoriale. Les élections municipales qui sont prévues pour le mois de décembre prochain en Tunisie et qui ont institué la condition de la parité totale hommes/femmes dans les listes électorales, sera le premier rendez-vous que les femmes devront saisir.

Ma réflexion sera également focalisée sur l'observation des meilleures pratiques permettant plus d'efficacité de la gouvernance territoriale. La bonne gouvernance suscite la confiance des citoyens dans les élus locaux et, partant, encourage les citoyens à être acteur du développement de leurs propres territoires locaux.

J'observerai également, avec grand intérêt, les expériences internationales qui ont permis de valoriser la diversité et l'harmonie culturelle. Celle-ci est le seul rempart des jeunes contre les tentations extrémistes.

Et surtout, j'explorerai les nouveaux modèles économiques et sociaux orientés vers l'objectif de la croissance inclusive. Nos pays du Maghreb doivent transformer en « dividendes démographiques » cette jeunesse qui aura à se saisir de l'opportunité de digitalisation et la mettre au service de secteurs essentiels comme la santé, la mobilité, l'environnement, la sécurité, la démographie...

Mais, comme l'exprime si bien André MALRAUX : « les idées ne sont pas faites pour être pensées, mais pour être vécues ».

Cette vision, je compte bien la concrétiser dans le cadre des actions du Réseau des Femmes Leaders du Maghreb que nous avons fondé ici, à Montréal, en marge de l'Assemblée générale de l'AIMF et sur proposition de la ville de Tunis. Merci Monsieur Seiffalah LASRAM, Maire de la ville de Tunis, pour avoir été l'initiateur de ce mouvement.

Ce réseau, constitué de femmes formidables issues des 5 pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) sera ouvert sur l'écosystème qui l'entoure, catalyseur des opportunités de collaboration avec les collectivités locales, les administrations publiques, les organisations professionnelles et patronales.

Il devra susciter les synergies inter-régionales, est-ouest, dans l'objectif ultime d'assurer le développement des villes et, partant du VIVRE ENSEMBLE. C'est pour cela que je compte également sur le soutien et la collaboration des Maires des villes du Maghreb et sur l'AIMF qui sera le point d'échange de tous les réseaux de femmes amies et qui favorisera le partage de leurs expériences.

C'est en jetant les bases d'une collaboration amicale, fructueuse, innovante et respectueuse, comme les femmes savent bien le faire, parce qu'elles sont entières aux causes qu'elles défendent, et réalistes, préférant les actions constructives aux grands rêves impossibles, que notre réseau démontrera, une fois de plus, les enjeux de l'intégration de notre région. Le Maghreb, qui constitue incontestablement une véritable homogénéité géographique culturelle et sociale, partage les mêmes défis et enjeux de l'intégration de notre région.

Dans la lignée de nos ancêtres (Allyssa, Fatma Tazourgert la rouquie, El Kehina, Fatma El Fehria...), de ces illustres femmes du Maghreb qui ont agi sur tous les fronts, celui de la conquête des territoires, la fondation des citées, l'exercice du pouvoir... nous en sommes les humbles et fières héritières.

J'invite donc les femmes du Maghreb à se joindre à notre cause, pour combattre les stéréotypes et les amalgames, initier la réflexion et l'action, nous engager, AUTREMENT, pour que les politiques gouvernent autrement.

Travaux de la 37^{ème} Assemblée générale

La séance a débuté à 16 h 30 au Palais des Congrès de Montréal, salle 516 ab.

La Présidente de l'AIMF, Mme Anne HIDALGO, ayant été dans l'obligation de rejoindre Paris, la présidence de séance est assurée par le Secrétaire général par intérim, Monsieur André KIMBUTA, Gouverneur de Kinshasa. Il salue et félicite les maires récemment élus.

1. Mise à jour de la liste des membres depuis la dernière Assemblée générale

Liste établie au 30 mai, en fonction des informations transmises par les villes

Villes

- ✓ ALEXANDRIE, Égypte, M. Mohamed Soltan, Gouverneur, a remplacé M. Reda Farahat, qui avait succédé à M. Reda Farahat, remplaçant de M. Mohamed Ahmed Abd El Zaher
- ✓ BANDIAGARA, Mali, M. Housseyni Saye, Maire, a remplacé M. Ibrahim Tembely
- ✓ BANJALUKA, Bosnie Herzégovine, M. Igor Radojici, Maire, a remplacé M. Slobodan Gavranovic
- ✓ CARTHAGE, Tunisie, M. Housseem Ben Sghaeir, maire, a remplacé M. Aymen Bouhlali
- ✓ CUREPIPE, Ile Maurice, Mme Marie Noëlle Doris Sybille Lolocho, Maire, a remplacé Mme Nathalie Gopee
- ✓ DJENNÉ, Mali, M. Balassina Yaro, Maire, a remplacé M. Amadou Tahirou Ba
- ✓ DJIBOUTI, Djibouti, Mme Fatouma Awaleh Osman, Maire, a remplacé M. Houssein Kayed Abdillahi
- ✓ GAO, Mali, M. Boubacar Dacka, Maire, a remplacé M. Soudou Harouna Diallo
- ✓ HANOI, Vietnam, M. Nguyen Duc Chung, Président du Comité populaire, a remplacé M. Nguyen The Tao
- ✓ KANANGA, République démocratique du Congo, M. Muamba Kantu Kanjila, Maire, a remplacé Mme Antoinette Kapinga Tshibuyi
- ✓ KARA, Togo, M. Wella Tchandaou, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Essodna Amaou
- ✓ KAYES, Mali, M. Adama Guindo, Maire, a remplacé M. Abdoulaye Camara
- ✓ KIGALI, Rwanda, M. Pascal Nyamulinda, Maire, a remplacé Mme Monique Mukaruliza, devenue ambassadrice
- ✓ KISANGANI, République démocratique du Congo, M. Augustin Osumaka, Maire, a remplacé M. Baendo Guy Shilton
- ✓ LE CAIRE, Égypte, M. Atef Abdel Hamid Mostaf, Gouverneur, a remplacé M. Ahmed Tayor
- ✓ MOPTI, Mali, M. Issa Kansaye, Maire, a remplacé M. Oumar Bathily
- ✓ N'DJAMENA, Tchad, Mme Mariam Jimet Ibet Mahamat Mainta, Maire, a remplacé, M. Ali Haroun
- ✓ OUESSO, Congo, M. Thierry Maguessa Ebome, Maire, a remplacé M. Siméon Mobondé
- ✓ PARAKOU, Bénin, M. Charles Toko, Maire, a remplacé M. Souradjou Karimou Adamou
- ✓ SÉGOU, Mali, M. Nouhoum Diarra, Maire, a remplacé M. Ousmane Simaga
- ✓ SFAX, Tunisie, M. Imed Sebri, Président de la Délégation spéciale a remplacé M. Mabrouk Ksantini
- ✓ SIKASSO, Mali, M. Kalifa Sanogo, Maire, a remplacé M. Mamadou Tangara
- ✓ TOMBOUCTOU, Mali, M. Aboubacrine A. Cisse, Maire, a remplacé M. Ousmane Halle
- ✓ VICTORIA, Seychelles, M. David André, Maire, a remplacé Mme Jacqueline Moustache-Belle

Associations

- ✓ ASSOCIATION DES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE MER, Mme Sophie Charles, Présidente, a remplacé Mme Hanima Ibrahima
- ✓ ASSOCIATION DES COMMUNES DU TCHAD, Mme Mariam Djimet Ibet Mahamat Mainta, Présidente, a remplacé M. Ali Haroun
- ✓ ASSOCIATION FRANCOPHONE DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU BRUNSWICK, Canada, M. Luc Desjardins, Président, a remplacé M. Roger Doiron

Résolution n° 1 de l'Assemblée générale

- Les modifications de la liste des membres au sein de l'Assemblée générale sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

2. Approbation du compte rendu de la 36^{ème} Assemblée générale de l'AIMF tenue à Beyrouth les 29 et 30 septembre 2016

Le Président de séance remercie à nouveau, au nom de tous les membres de l'AIMF, le Maire de Beyrouth, pour l'accueil chaleureux et efficace qu'il a accordé à notre Association.

Monsieur André KIMBUTA demande aux membres présents d'exposer leurs commentaires ou observations et sollicite leur approbation sur ce compte rendu.

Résolution n° 2 de l'Assemblée générale

- Le compte rendu de la 36^{ème} Assemblée générale tenue les 29 et 30 septembre 2016 à Beyrouth est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

3. Rapport d'activité 2016 présenté par le Secrétaire général

En l'absence du Secrétaire général, Monsieur André KIMBUTA, Gouverneur de Kinshasa, Président de séance, assure l'intérim du Secrétaire général. Il procède ainsi à la lecture du rapport d'activité 2016. Il rappelle que le réseau est en pleine expansion. Et son plus bel indicateur est le niveau élevé de ses investissements. Il est tenté de dire ici, publiquement, que, si une nouvelle image de l'AIMF devait être donnée, ce serait de transformer le sigle AIMF en « Agence d'investissement des mairies francophones »... Il indique que tous possèdent l'édition spéciale de Raisonance sur le bilan 2016 et que le bilan détaillé a été transmis par voie électronique à l'ensemble des membres du réseau. Les membres peuvent ainsi juger en toute transparence. Pour ne pas insister sur ce qui fait à présent la force de l'Association, il préfère axer son intervention sur l'évolution de la gouvernance technique et financière de l'organisation. Celle-ci a suivi un mouvement continu. Mais en 2016, il a pu observer une brusque accélération du changement et il tenait à en parler.

Jusqu'à ces dernières années, les opérations étaient exclusivement centrées sur le financement de projets d'équipement urbain et sur la modernisation des services municipaux, hier ceux de l'état civil, plus récemment la modernisation de la chaîne comptable des villes. À cet égard, les sources du logiciel de comptabilité, SIM_ba ont été cédées au gouvernement camerounais, geste fort qui met en valeur la démarche cohérente de partenariat. Cette situation qualifiée de « traditionnelle », puisqu'elle a été mise en œuvre dans les années 90, a fortement évolué dans ses orientations et dans son financement.

Il y a 10 ans, le Fonds de Coopération, spécialisé dans le financement d'équipements de quartier, représentait une masse de crédits d'environ 1,3 million d'euros et le Fonds Opérateur représentait, à même époque, une capacité d'intervention d'un peu plus de 2,2 millions d'euros. Au total, 3,5 millions d'euros de partenaires historiques.

Aujourd'hui, cette situation a beaucoup changé et, selon lui, 2016 marque une rupture, qu'il est trop tôt pour considérer comme durable. Les partenaires historiques du Fonds Opérateur ne représentent plus que 1,2 million d'euros de subvention, mais se sont ajoutés environ 2 millions d'euros de l'Union européenne et la Banque mondiale. La Fondation Bill et Melinda Gates n'apparaîtra dans les comptes qu'en 2017. Quant au Fonds de Coopération, celui-ci évolue entre 2 et 3 millions avec l'arrivée de la contribution de nouvelles villes, des agences de l'eau, des Fondations. Autant de partenariats plus larges et plus complexes à gérer.

À présent, le Fonds de Coopération et le Fonds Opérateur représentent, au total, une capacité d'intervention de près de 6 millions d'euros. Les partenaires historiques représentent 43 % de cette masse. Un noyau solide qui, même s'il s'érode, est la marque d'une confiance forgée par 30 ans de partenariat et de compréhension mutuelle.

Il souhaite, à ce moment, remercier Paris et sa Maire, pour son soutien et, surtout, sa confiance.

Ce qu'il tient à signaler, c'est que, à côté de ce socle historique, assis sur une très grande confiance et le caractère institutionnel de son soutien, des partenariats aléatoires qui représentent 57 % des investissements

ont été mis en place. Ils réclament une gestion très compliquée, exigeante, des dossiers, qui repose sur le Secrétariat permanent, bien sûr, mais qui demandera plus d'implication pour consolider cette évolution.

Plus d'implication, cela veut d'abord dire plus de disponibilité pour accueillir les réunions, plus d'investissement de la part des membres pour faciliter ces rencontres, plus d'attention dans le choix des projets emblématiques, plus d'engagements pour élargir les partenariats financiers. Jusqu'à présent, selon lui, les membres ont **tout** attendu du Secrétariat permanent. Avec la manifestation de Montréal, le souci des détails a pu être apprécié par chacun, la gestion personnalisée des délégations, l'ouverture du Secrétariat permanent avec son engagement en faveur des femmes leaders.

Le Secrétaire général par intérim informe ses collègues que le fonctionnement du Secrétariat permanent, dont le budget, du fait de sa gouvernance et de l'évolution monétaire, baisse en euros constants. Le coût des charges de fonctionnement est resté identique entre 2006 et 2016, soit environ 1,1 million d'euros, alors que le montant des investissements, c'est-à-dire la charge de travail, passe de 3,5 à 7 millions d'euros et le nombre des membres est passé de 170 à 284. Des membres dont l'apport effectif de cotisation faiblit dangereusement de 380 000 € à 350 000 € !!! Il souhaite que les membres réagissent collectivement pour apporter un appui concret à son fonctionnement, comme le fait la ville de Paris.

Il était important pour lui de signifier cette évolution, inexorable, compte tenu de la crise financière que traversent les bailleurs traditionnels. La dynamique du Secrétariat permanent a permis de surmonter la crise financière. Mais, en contrepartie, son exposition est plus grande et le place incontestablement dans une zone à risque. Cette fragilité réclame toujours plus de soutiens financiers pour conforter ses ratios. Le plan d'affaire de l'organisation a limité à 550 € la cotisation de base de l'immense majorité des villes. Il demande à ses collègues de s'engager dans ce soutien et d'accroître volontairement, d'eux-mêmes, leurs subventions à l'organisation. Cela doit être fait pour manifester positivement un sentiment d'appartenance. À ce moment, il souhaite rappeler les propos de Monsieur Khalifa SALL, Maire de Dakar, en clôture de l'Assemblée générale de l'an dernier : « Quand nous allons vers l'autre, il faut y aller avec quelque chose. Montrons que nous sommes déterminés à construire un partenariat gagnant » avec le Secrétariat permanent, en contribuant à son financement. Le Secrétariat permanent doit être conforté dans ses capacités car la coopération, le travail, le développement doivent, pour réussir, s'inscrire dans la durée, dans la persévérance des programmes qui ont été élaborés.

Le Président de séance interroge la salle sur d'éventuelles questions ou observations, qui lui répond sous des applaudissements nourris.

Le rapport d'activité est soumis au vote.

Résolution n° 3 de l'Assemblée générale

- Le rapport d'activité 2016 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

4. Rapport sur l'exécution du budget 2016 et présentation des comptes

Le Président de Séance donne la parole à Madame Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Trésorière, Maire de Libreville. Elle précise que l'exécution des ressources de fonctionnement a été en conformité avec les prévisions budgétaires. À l'inverse, les recettes d'investissement, expression de la confiance accordées à l'AIMF, augmentent significativement (6,4 millions d'euros contre 3,3 millions d'euros).

Quant aux charges de fonctionnement, celles-ci sont identiques à celles de 2015 (1,6 million d'euros). Le déficit est donc de 98.820 euros. L'exercice annuel sera donc négatif sur le « report à nouveau ». En 2015, ce déficit était de 88.942 euros. Le solde du « report à nouveau » qui correspond au cumul des résultats du Fonctionnement est ramené à +1.942 euros.

L'Union européenne garde une place importante dans le budget d'investissement de l'AIMF : 32 % des recettes et 33 % des investissements.

Enfin, il faut noter que :

- 25 % des investissements concernent le financement des systèmes financiers intégrés
- 20 % la mise en œuvre des manifestations internationales (hors financement du Bureau et de l'Assemblée générale)
- 17 % la démocratisation de l'accès à l'eau et à l'assainissement
- 13 % l'aménagement urbain
- 11 % le patrimoine et le développement économique.

Le Président de séance remercie la Trésorière pour son intervention et interroge la salle sur les éventuelles suggestions ou questions sur ce point. Applaudissements nourris.

Le rapport sur l'exécution du budget est soumis au vote.

Résolution n° 4 de l'Assemblée générale

- Le Rapport sur l'exécution du budget 2016 et la présentation des comptes sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés.

5. Rapport du Commissaire aux comptes et approbation des comptes et des rapports de l'exercice 2016

Avant de donner la parole au Commissaire aux Comptes, le Président de séance rappelle que les documents ont tous été remis aux membres.

Monsieur Bernard BAZILLON fait lecture des rapports annuels.

En exécution de la mission qui a été confiée au Cabinet KPMG par l'Assemblée générale, est présenté le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur le contrôle des comptes annuels de l'AIMF, tels qu'ils sont joints au présent rapport, en annexe, qui portent sur la justification des appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il appartient au cabinet, sur la base de l'audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Il rappelle que le cabinet a effectué un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Il estime que les éléments qui ont été collectés sont suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Quant aux vérifications et informations spécifiques, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, il informe l'assemblée que les appréciations auxquelles il a été procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés.

Il rappelle qu'il a également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Il n'a aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Toujours en sa qualité de Commissaire aux comptes, il présente le rapport spécial sur les conventions réglementées. Il lui appartient, sur la base des informations qui lui ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont il a été avisé ou qu'il aurait découvertes à l'occasion de sa mission, sans avoir à se prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il précise qu'il appartient aux membres de l'Association, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Ont donc été mises en œuvre les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Une convention avec la ville de Bamako représentée par son Maire, M. Adama SANGARÉ, qui porte sur un projet lié à l'assainissement de trois communes de la ville, sur une période de mise en œuvre de trois ans, datée du 7 novembre 2016. L'estimation totale du projet est de 218.000 € et la contribution de l'AIMF est de 125.000 €.

La deuxième convention a été conclue avec l'Association REFELA-CAM, représentée par sa Présidente, Madame Célestine KETCHA-COURTES. Convention en date du 3 octobre 2016, qui concerne un projet d'appui au développement des énergies durables (mise en œuvre d'actions pilotes sur bases de séminaires d'échanges) et structuration et renforcement des compétences du réseau, sur une période de mise en œuvre de trois ans. L'estimation totale du projet est de 1.737.000 d'euros et la contribution de l'AIMF est de 300.000 euros.

La troisième convention a été conclue avec la ville de Kinshasa, représentée par son Gouverneur, Monsieur André KIMBUTA. Cette convention porte sur l'appui à l'assainissement. La convention est en date du 22 juillet 2016. L'estimation totale du projet est de 521.000 euros et la contribution de l'AIMF est de 270.000 euros.

La quatrième convention a été conclue avec la ville de Tunis en date du 2 septembre 2016 et concerne la sensibilisation des jeunes face à la drogue pour une période de mise en œuvre d'un an. L'estimation totale du projet est de 30.000 euros. La contribution de l'AIMF est de 30.000 euros.

Quant aux conventions déjà approuvées par l'organe délibérant, conventions déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs et qui se poursuivent au cours de l'exercice écoulé, concerne la convention signée avec la ville de Paris dont la représentante est Mme Anne HIDALGO, Maire. C'est une convention en date du 19 février 2014 relative aux relations entre la mairie de Paris et l'AIMF, conclue pour une durée de 3 ans, sur la période 2014/2016. La ville de Paris financera une partie du Fonds de Coopération et des coûts de fonctionnement de l'AIMF. Le montant de la subvention reçue par l'AIMF s'élève à 1.633.000 euros.

Il rappelle que les membres doivent également se prononcer de façon formelle sur le rapport relatif aux conventions réglementées.

Il remercie l'assemblée.

Le Président de séance interroge la salle sur ce rapport. Aucune observation n'est à formuler sur la sincérité et la concordance

Résolution n° 5 de l'Assemblée générale

- L'Assemblée générale décide de compenser le déficit de 98.820 euros par la reprise du report des années précédentes.
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2016 et sur les conventions réglementées sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

6. Adoption du projet de budget 2018

La Trésorière, Maire de Libreville, précise que les prévisions de recettes sont importantes. Elles dépassent les 8.000.000 d'euros, en raison de la conjonction des subventions de la Fondation Bill & Melinda Gates et de celles de l'Union européenne.

Par ailleurs, Madame OSSOUKA RAPONDA indique que les fonds propres de l'AIMF sont à présent destinés au Fonctionnement du Secrétariat permanent et à l'apport aux programmes construits avec les bailleurs internationaux qui se réduisent.

En effet, cette situation handicape le développement de l'Association et conduit le Bureau à des arbitrages au niveau du Fonds de Coopération alimenté par les subventions de villes. Celui-ci étant de fait amené à compenser cette baisse de fonds propres pour cofinancer les programmes en lien avec les bailleurs internationaux.

Donc, pour équilibrer le Fonctionnement, la Trésorière propose qu'à partir de 2019, l'AIMF ne réunisse son Bureau qu'une fois par an, lors de l'Assemblée générale.

Mais, compte tenu de ces éléments, le budget prévisionnel 2018 est un reflet positif des comptes de résultat des années précédentes, avec un ratio de Fonctionnement du Secrétariat permanent dans le budget global de l'AIMF, inférieur à 18 %.

Ce projet de budget reste un projet dynamique dans lequel plus des 4/5^{èmes} des recettes sont affectés à des opérations concrètes d'animation du réseau, de développement des services essentiels pour les populations et de modernisation des services financiers. Donc, un projet qui réaffirme la fonction « opérateur de terrain » de notre réseau d'élus locaux.

Budget prévisionnel 2018

CHARGES		PRODUITS	
Charges de fonctionnement et d'animation du réseau	1 619 300 €	Produits de fonctionnement et d'animation du réseau	1 619 300 €
1) Charges de fonctionnement du secrétariat permanent	1 189 300 €		
Achats et services extérieurs	316 000 €	. Subvention de la Ville de Paris	756 400 €
. Achats consommables	20 000 €	. Rémunération mandataire : MAE	367 600 €
. Loyer et charges locatives	93 000 €	. Cotisations et droits d'entrée	350 000 €
. Locations diverses	27 000 €	. UE 7% coûts éligibles supportés/Fonctionnement	35 000 €
. Honoraires (CAC - Experts, Avocats...)	52 000 €	. Produits financiers	90 300 €
. Relations publiques	38 000 €	. Produits divers	20 000 €
. Frais d'expédition et de télécommunications	30 000 €		
. Divers (assurances, maintenances, documentation)	56 000 €		
Frais de personnel - Impôts et taxes	759 000 €		
. Frais de personnel	702 000 €		
. Impôts et taxes	57 000 €		
Autres charges	114 300 €		
. Dotations aux amortissements et provisions	60 000 €		
. Frais bancaires	4 300 €		
. Charges diverses	50 000 €		
2) Frais d'animation du réseau	430 000 €		
. Frais d'Assemblée Générale, Bureau et séminaires	380 000 €		
. Déplac., missions, relat° publiques, Inst. Francoph. Instances européennes-cot.adhés.(CGLU collect. locales)	50 000 €		

Charges directes affectées aux actions de coopération	4 906 600 €	Produits des actions de coopération	4 906 600 €
. Expertise et études de projets	1 090 000 €	. Fonds de Coopération (Paris + ACDI + divers)	1 646 600 €
. Exécution de projet d'équipements publics	2 084 000 €	. Fonds Multilatéral Unique (Affaires étrangères+Québec)	800 000 €
. Matériels et logiciels	650 000 €	. Opérateur (MENESR)	60 000 €
. Transport d'équipements offerts par les villes	50 000 €	. Union Européenne	1 300 000 €
. Formation et assistance des élus et collaborateurs	600 000 €	. Fondation Gates	1 100 000 €
. Rémunération mandataire (France, UE)	400 000 €		
. Assurances	10 600 €		
. Documentation	7 000 €		
. Commissions bancaires	8 000 €		
. Droits de timbres et divers	7 000 €		
Total des charges	6 525 900 €	Total des produits	6 525 900 €

En l'absence observations, questions, ou amendements, le Président de séance soumet le budget prévisionnel 2018 au vote.

Résolution n° 6 de l'Assemblée générale

- Le projet de budget 2018 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

7. Nomination du Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant pour les exercices 2017 - 2022

Le Président de séance donne la parole au Secrétaire permanent, Monsieur Pierre BAILLET qui rappelle, qu'après deux mandats soit 12 ans, le cabinet KPMG doit cesser ses activités auprès de l'AIMF. Plusieurs cabinets, dont il énumère la liste ont été consultés. Il s'agit des cabinets Deloitte, Grant Thornton, Price, Ernst and Young (EY) et Baker Tilly.

Le Secrétaire permanent informe l'assemblée que le Bureau précédemment réuni a retenu la candidature du Cabinet Grant Thornton, cabinet qui est le plus tourné vers l'économie sociale et solidaire et sur les questions du vivre ensemble.

Après avoir interrogé la salle sur cette proposition et les éventuelles suggestions ou questions sur ce point, le Président de séance soumet cette nomination au vote.

Résolution n° 7 de l'Assemblée générale

- La nomination du Cabinet Grant Thornton est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés, pour les exercices 2017-2022.

8. Admission des nouveaux membres

Le Président de séance, donne la parole au Secrétaire permanent pour la présentation des nouvelles demandes d'adhésion. Monsieur Pierre BAILLET informe l'Assemblée que le Secrétariat permanent a reçu plusieurs demandes et rappelle le statut différent entre une ville membre et une ville associée, à savoir le paiement, par une ville membre, d'une cotisation et d'une participation aux décisions de l'Assemblée générale par un droit de vote. Quant à la ville associée, sa participation consiste à œuvrer avec l'Association sur des projets concrets.

Pour les demandes de candidature au statut de ville membre, le Bureau a été saisi par les villes de Fomboni aux Comores, Repentigny au Canada, Dori au Burkina Faso, Temara au Maroc et du Conseil régional d'Arta à Djibouti.

Pour les villes associées, ont été reçues les demandes des villes d'Odienné en Côte d'Ivoire, de Saint-Denis en France et de Rachid-el Wahat en Mauritanie.

De plus, le Secrétariat permanent a également reçu deux demandes d'adhésion d'associations nationales telles que l'association des maires des grandes villes de Madagascar et celle de l'association burundaise des élus locaux.

Le Président de séance demande à l'assemblée d'exposer leurs remarques, observations, oppositions ou abstentions sur ces demandes d'adhésions. Il souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres dans le réseau et la belle famille de l'Association internationale des maires francophones.

Résolution n° 8 de l'Assemblée générale

- La liste des nouvelles adhésions est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

9. Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF

Le Président de séance donne la parole au Secrétaire permanent qui informe l'Assemblée de la prochaine tenue de la réunion du Bureau à Antananarivo et que l'Assemblée générale 2018 se tiendra à Lille. Les dates ne sont pas encore définies.

Résolution n° 9 de l'Assemblée générale

- Les villes d'accueil des prochaines manifestations sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

Le Président de séance remercie les membres présents.
La séance est levée à 18 h 30.

Liste des résolutions prises en Assemblée générale

Montréal, 21 juin 2017

Résolution n° 1

Approbation de la modification de la liste des membres

Résolution n°2

Approbation du compte rendu de la 36^{ème} Assemblée générale tenue à Beyrouth, les 29 et 30 septembre 2016

Résolution n° 3

Approbation du rapport d'activité 2016

Résolution n° 4

Approbation du rapport sur l'exécution du budget 2016 et de la présentation des comptes

Résolution n° 5

- 5.1- Adoption de la compensation du déficit de 98.820 € par la reprise du report des années précédentes
- 5.2- Approbation des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2016 et sur les conventions réglementées

Résolution n° 6

Approbation du projet de budget 2018

Résolution n° 7

Approbation de la nomination du Cabinet d'expertise comptable Grant Thornton

Résolution n° 8

Approbation des nouvelles adhésions

Résolution n° 9

Approbation des villes d'accueil des prochaines manifestations

Annexes



Déclaration de Montréal

LES VILLES, FERS DE LANCE POUR RELEVER LES DÉFIS LOCAUX ET GLOBAUX ET METTRE EN ŒUVRE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Nous, Maires et représentants de villes et agglomérations métropolitaines de tous les continents,

Réunis à Montréal du 19 au 22 juin 2017 dans le cadre, d'une part, du XIIe Congrès mondial de Metropolis, l'Association mondiale des grandes métropoles et, d'autre part, de la 37^{ème} Assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF),

Auxquels se sont joints Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) ainsi que d'autres grands réseaux internationaux de villes que sont C40 Cities Climate Leadership Group et ICLEI,

Considérant que près de soixante pour cent de la population mondiale habite déjà dans des agglomérations urbaines et que cette proportion va en croissant,

Considérant que les grands enjeux globaux tels que le développement économique, le changement climatique et la migration ont une importante portée locale et affectent les populations urbaines, de même que les enjeux locaux tels que la gestion environnementale et la biodiversité, la cohésion sociale et la sécurité ont également des répercussions à l'échelle mondiale,

Considérant que les objectifs établis par la communauté internationale pour relever les défis auxquels la population mondiale est confrontée ne sauraient être relevés sans l'implication et l'engagement des métropoles et de l'ensemble des villes et gouvernements locaux du monde,

Considérant que les femmes et leurs réseaux ont un rôle éminent à jouer auprès des gouvernements locaux, eu égard à la dimension genre dans les politiques publiques, afin que celles-ci garantissent l'exercice effectif des droits de tous et de toutes, servent le vivre-ensemble, la prise en compte des solidarités locales et la protection du patrimoine environnemental :

Rappelons que les métropoles ainsi que les villes et gouvernements locaux sont des intervenants de premier plan en matière d'enjeux locaux et globaux,

Reconnaissons les responsabilités qui nous incombent, tant sur la scène locale que mondiale,

Affirmons notre détermination à exercer un leadership sur la scène mondiale en vue de contribuer à la résolution d'enjeux locaux et globaux qui affectent tant la population urbaine que l'ensemble de la population mondiale.

Réaffirmons notre rôle et notre détermination à assurer la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur le climat ainsi que la Déclaration du Sommet des élus locaux pour le climat, quel que soit le contexte politique international, ainsi que notre détermination à mobiliser une large coalition d'intervenants de tous les milieux afin d'assurer le succès de cet accord historique et vital pour l'avenir de notre planète et de l'humanité.

Affirmons que notre engagement à mettre en œuvre le Nouvel agenda urbain ainsi que l'ensemble des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Affirmons tout particulièrement notre engagement à réaliser l'objectif 11 en matière de développement durable, à savoir faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Affirmons de plus notre détermination à développer des villes conçues par et pour leurs habitants, où une gouvernance métropolitaine participative et efficace renforce le développement économique, la durabilité, la cohésion sociale, l'égalité des genres et la qualité de vie.

Affirmons notre engagement plein et entier à ce que les femmes assument une place égale et effective dans la gouvernance des villes et gouvernements locaux ainsi qu'un leadership en matière de développement économique et social, et à ce qu'elles aient accès à tous les services sur une base égale.

Affirmons notre solidarité contre la violence et le terrorisme, ainsi que notre détermination à faire face aux violences urbaines à travers l'éducation, pour la coexistence et la paix.

Affirmons notre solidarité contre la violence et le terrorisme, ainsi que notre détermination à faire face aux violences urbaines à travers l'éducation, pour la coexistence et la paix.

Affirmons la force de la diversité, ainsi que notre engagement à promouvoir le vivre-ensemble.

Et, de plus,

Affirmons notre volonté de travailler en commun avec les institutions nationales et internationales,

Appelons les institutions nationales et internationales à reconnaître que les villes doivent disposer des pouvoirs et ressources à la hauteur de leur rôle et responsabilités.

Appelons les institutions nationales et internationales à reconnaître la place des villes aux tables de négociation et de concertation mondiales, ainsi qu'à développer des modèles de gouvernance conséquents aux rôles et responsabilités de celles-ci.

Appel de Montréal des femmes amies de l'AIMF

Dans un moment dominé par la tentation du repli sur soi et la peur de l'autre, la mobilisation de toutes et de tous est indispensable pour défaire les menaces, améliorer l'éducation et accroître la prospérité.

La force du réseau de l'AIMF réside dans sa capacité à déborder les frontières et les segmentations pour embrasser largement tous les thèmes relevant de la ville. Il peut donc prendre pleinement sa place dans le soutien à des initiatives qui renforcent l'activité des femmes, l'égalité entre hommes et femmes, la place des femmes dans le développement à venir.

Il est donc nécessaire de faciliter un dialogue entre les réseaux de femmes et les élus locaux afin que ceux-ci veillent à la prise en compte des attentes des femmes et que celles-ci contribuent, par la force de leur conviction, à la constitution de réseaux de villes au sein des organisations régionales. Leurs réseaux et ceux des villes doivent se répondre les uns les autres.

Ces constats sont partagés par un bon nombre des organisations des femmes leaders. Ainsi, le REFELA, qui met en réseau les femmes africaines élues locales, est convaincu de la nécessité d'une démarche étendue au monde. C'est pourquoi, il soutient l'appel de Montréal.

Aussi, les femmes leaders présentes la 37^{ème} Assemblée générale de l'AIMF, qui s'est tenue du 20 au 22 juin 2017 à Montréal,

Considérant que les Maires francophones ont fait du développement de leurs territoires un axe de leurs politiques publiques

Rappelant que, dans ce contexte, les femmes doivent être impliquées dans l'identification et la mise en œuvre de ces politiques publiques,

Demandant aux Maires membres de l'AIMF de :

- S'organiser en réseaux régionaux afin de contribuer à l'évolution sociale et économique des territoires
- Mobiliser l'ensemble des élus locaux de leur territoire
- Veiller à la prise en compte des attentes des femmes chefs d'entreprise et des femmes leaders en les associant aux instances de décisions des différents niveaux administratifs et économiques
- Favoriser l'essor de femmes chefs d'entreprise et de femmes leaders par des actions d'accompagnement aux initiatives existantes
- Assurer les conditions d'une meilleure autonomisation des femmes comme actrices incontournables d'un développement pérenne
- Veiller aux résultats des actions engagées en faveur des femmes lors des réunions des conseils locaux ou lors de leur bilan de mandat

Demandant à l'AIMF de :

- Apporter un appui technique et financier à la mise en réseau des villes appartenant aux organisations régionales telles que l'UMA, la CEMAC ou l'ASEAN
- Établir un diagnostic des blocages économiques, politiques, mais aussi sociaux, à l'autonomisation des femmes, en s'appuyant sur des études régionales adaptées
- Engager des actions de soutien aux initiatives des Maires en faveur des femmes
- Constituer un réseau dense des amies de l'AIMF dont l'objectif sera de conseiller le secrétariat permanent et d'insuffler une dynamique nouvelle, allant dans le sens d'un « pouvoir autrement »
- Mettre en place un observatoire du développement économique par les femmes avec ses critères et ses indicateurs.

Présentation de la Lauréate du Prix 2017 de la Femme Francophone AIMF



Mettre en lumière la contribution des femmes au développement local

Susciter l'engagement des femmes dans les processus de décision locaux

Renforcer la lauréate dans son rôle de leader local à travers un parcours international d'accompagnement et d'échange d'un an

#FemmeFrancophone2017

Cyrine Ben Romdhane

Nationalité : tunisienne

Age : 40 ans

Profession : Expert-comptable, Trésorière de la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises



Expert Comptable, associée fondatrice et gérante d'une société d'expertise comptable, Trésorière de la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises, Cyrine Ben Romdhane fait rimer sa carrière professionnelle avec un engagement social et sociétal qui impacte positivement le développement de sa ville, Tunis, et plus largement de son pays et de la zone méditerranéenne.

Elle a développé plusieurs initiatives pour promouvoir les compétences des femmes chefs d'entreprise et pour encourager les jeunes femmes à lancer leurs propres projets. En 2015, elle a participé à l'organisation d'un Congrès Mondial des Femmes Chefs d'Entreprises.

Un parcours international d'un an pour renforcer le rôle de leader local de la lauréate

Formations, rencontres avec les acteurs politiques et économiques, participation à des séminaires... la dotation du Prix de la Femme francophone se chiffre en échanges.

Ceux-ci renforceront les relations, personnelles, professionnelles et citoyennes de la lauréate, lui permettant, à l'issue de ce parcours, de remplir pleinement un rôle de leader local, en position de mettre les compétences et l'influence acquises au service du développement de son territoire de vie et d'action.

EDITION 2017

45 candidates de 13 pays, représentant toutes les régions francophones

Mars 2017 : désignation de la Lauréate par le Bureau de l'AIMF réuni à Brazzaville

Juin 2017 : remise officielle du Prix de la Femme francophone lors de l'Assemblée générale de l'AIMF à Montréal

Marraine de l'édition 2017

Célestine Ketcha Courtès, Maire de Bangangté (Cameroun) Présidente du Réseau des Femmes Élues Locales d'Afrique (REFELA)

Thématique

« Pour un réseau solidaire des villes »

1. Le temps des menaces

Le monde vit un moment critique de son histoire. Dans tous les pays, de nouvelles menaces touchent les réalités sociales, les évolutions environnementales, le contexte économique. Bien sûr, un peu de prudence et de distance sont ici de mise : il serait faux d'imaginer que les mêmes mots, « menaces », « impacts économiques », « effets sociaux », « impacts environnementaux » traduisent les mêmes réalités d'une place à l'autre de la planète. En la circonstance, il n'y a aucune uniformité.

Depuis près d'un demi-siècle, il était coutume d'imaginer que les frontières étaient les causes des conflits, que les barrières devaient tomber et que les grandes zones régionales allaient se rapprocher. C'étaient les conditions indispensables pour renforcer les échanges, qu'ils soient culturels, sociaux ou, bien sûr, économiques.

Pour certains chercheurs, il y avait désormais moins de différences entre les principales villes de la planète qu'entre ces villes et les territoires qui les entouraient. Le monde ne se représentait plus comme une carte de pays aux frontières séparatrices nettes, mais comme des points plus ou moins gros, reliés entre eux par des lignes qui représentaient l'intensité des échanges : ainsi s'affirmait l'ère des réseaux. Il pouvait en exister de nombreuses sortes, liées aux savoirs, aux circulations de marchandises, aux flux financiers, aux mouvements de population, etc. Chaque jour, dans les journaux de la presse mondiale, était ainsi mis en exergue l'un ou l'autre des réseaux qui organisent aujourd'hui notre vie quotidienne. Une telle représentation a largement contribué à imposer les concepts de mondialisation et de globalisation sur la scène médiatique mais aussi dans les agendas politiques des élus, à toutes les échelles de responsabilité. Les détracteurs ont retenu principalement un caractère économique, associant des acteurs qui se ressemblent et appuyant leurs raisonnements sur des dispositions de concurrence.

2. La singularité des espaces régionaux

Mais l'ouverture du monde n'est pas la seule affirmation d'intérêts mercantiles : elle s'est inscrite comme une urgence commune après les désastres de la seconde guerre mondiale causés par les nationalismes extrêmes, mais elle n'a pas détruit les diversités. Sa mise en œuvre s'est accompagnée, en parallèle, de la création d'ensembles régionaux rapprochant les peuples qui partagent un territoire, une histoire et un avenir communs. L'Union européenne constitue un exemple fort de cette ambition et l'UMOA en est un autre, plus récent.

Ces rapprochements ont pourtant été rapidement confondus avec la mondialisation et font l'objet de rudes réquisitoires, alors même qu'ils sont gages de développement, de liberté et de stabilité. Plus largement, les critiques atteignent aujourd'hui tout ce qui paraît s'extraire des liens sociaux anciens (de la nation à la religion, voire à l'ethnie). Or, tout ne saurait se réduire aux chaînes de valeurs des multinationales. Il existe variété de réseaux : des réseaux d'acteurs, professionnels, territoriaux. Ce sont des groupes d'intérêt, des associations, dont l'existence repose souvent sur les nouveaux moyens de communication qui facilitent les transports et les discussions.

Alors que les inquiétudes montent dans de nombreuses régions du monde, qu'elles se traduisent déjà dans les discours et dans les actes d'une partie des responsables nationaux, allons-nous entendre l'annonce prochaine de la fin des réseaux mondiaux ? Il serait sans nul doute très imprudent de conclure aussi vite, et, au contraire, il serait utile de revenir aux sens des réseaux : être ensemble pour mieux surmonter des difficultés communes. Une illustration récente est donnée par la constitution des villes francophones et francophiles d'Amérique.

Car nous sommes à un moment stratégique : face au risque de voir les grands espaces régionaux se refermer et parfois menacer d'éclater, il devient urgent de retrouver les conditions de dialogues par dessus les murs qui se lèvent. Même si les grands récits politiques ne sont plus audibles, les impératifs d'organisation du collectif et des solidarités n'en demeurent pas moins indispensables. À l'échelle des villes, l'AIMF en constitue sans doute le meilleur exemple, tant en raison de ses principes que de son fonctionnement et de son ambition de pouvoir nouer des relations locales solides.

3. La place des femmes

La clé d'une paix durable et d'un avenir meilleur reste en effet l'intégration régionale. Aucune réconciliation ne se construit par la seule vertu performative d'accords internationaux. Investir dans la paix passe impérativement par une véritable amélioration des conditions locales d'existence grâce à la solidarité (notamment entre les villes les plus riches et les plus pauvres). C'est un impératif concret dès lors que nous voulons redonner confiance en l'avenir. Et cela passe, bien entendu par une implication sincère de tous les acteurs locaux. Or, jusqu'ici, dans l'histoire, ce sont les hommes qui ont animé les conflits, tandis que les femmes devaient en subir les effets et quelque fois même assurer elles-mêmes la production indispensable à la survie. Mais elles ne sont guère ensuite associées aux processus de paix. Mobilisées dans l'effort en période de crise, actrices du sursaut démocratique et économique, elles ne récoltent de cet engagement guère d'amélioration de leur sort. Il existe pourtant de très nombreux exemples qui montrent comment les expériences de réseaux de femmes peuvent être fécondes. Soucieuses des conditions de vie dans les territoires, conscientes que paix et développement sont liés, elles peuvent jouer un rôle essentiel aux côtés des élus locaux. Qu'ils s'agissent de commerce transfrontalier, de programmes d'assainissement ou d'éducation, d'entrepreneuriat, les capacités de mobilisation des réseaux de femmes peuvent être infinies.

Par exemple, dans une nécessaire organisation régionale des villes, une nouvelle frontière pourrait être le Grand Maghreb, car il se trouve directement exposé aux défis des transitions démographiques, énergétiques, technologiques et climatiques. Les États ne peuvent plus, seuls, jouer un rôle décisif s'ils ne sont pas accompagnés, supportés par les groupes qui seront en capacité de mettre en œuvre, d'initier, d'expliquer, de partager, et finalement, de contenir la peur. Ils doivent compter sur le réseau des métropoles qui structurent cet espace et sur les réseaux de la société civile qui dynamisent ce mouvement. Autres exemples plus larges, les croissances économiques de la communauté des pays de l'Afrique de l'Est, de l'UEMOA et celle de l'ASEAN sont remarquables et nous devons en observer les conditions pour pouvoir mieux nous en inspirer. Dans ces deux contextes, les femmes ont pris une part essentielle à la réussite, en particulier celles qui, par leur vigilance, apportent un appui à l'affirmation de la démocratie, ou bien encore celles qui mènent le commerce transfrontalier pour faire vivre leurs familles. Ces expériences doivent nous rappeler combien l'intégration régionale ne saurait être un concept abstrait et combien il nous faut nous appuyer non pas seulement sur les entités nationales mais plutôt sur les réseaux de territoires locaux et leurs acteurs, donc sur les villes qui en sont les cœurs dynamiques. C'est pourquoi il importe simultanément de mettre en œuvre les conditions d'un réseau solidaire des villes, et de sensibiliser les réseaux de femmes et les réseaux d'élus à la nécessité de collaborer.

4. Les réseaux de femmes : une chance pour demain

Le XX^e siècle aura été, plus que d'autres, celui de la revendication exprimée, théorisée, engagée d'une plus grande place des femmes dans la cité, mais aussi d'une plus grande égalité tant dans la vie quotidienne que dans la responsabilité publique. Un processus est engagé, dont les effets sont visibles à tous les niveaux : un accès à la citoyenneté et à l'indépendance économique, un droit à l'éducation et à l'amélioration des conditions de santé. Dans un mouvement long, qui atteint tous les pays, qui connaît des vagues d'avancées, parfois des reflux, la place nouvelle des femmes devient un enjeu de nos sociétés modernes. Désormais, cette place tend à devenir évidence dans les assemblées d'élus, dans le monde économique mais aussi au sein des animatrices et des animateurs de la société civile, des associations aux relais citoyens.

Rien n'est réglé totalement, rien n'est acquis définitivement. Les progrès se font jour à jour et réclament toujours autant de vigilance. C'est pourquoi les associations féminines continuent leur mobilisation et ont besoin de soutiens dans leurs projets. Mais face aux menaces qui pèsent sur le monde, nous ne pouvons plus seulement reproduire les schémas passés. Réfléchir à la place des femmes offre une opportunité pour poser les termes des changements à entreprendre. Nous devons envisager les nouvelles formes de dialogue et renouveler les interrelations entre les échelles mondiales/globales, nationales/régionales et locales.

À Montréal, il ne sera donc plus temps de faire un état des lieux de l'égalité hommes/femmes. Plutôt nous faut-il porter l'attention sur les expériences concrètes, sur les promesses de changement et sur les moyens de tisser des réseaux entre nos villes. Les enseignements ne concernent pas simplement les réalisations mais tout autant les principes à établir, les manières d'être et de faire, une philosophie nouvelle de l'engagement dans l'espace public. Nous devons montrer comment les femmes engagées dans la cité peuvent participer au développement, animer le dialogue dans les villes et entre les villes, modifier les modes d'habiter, de produire et de consommer.

Nos échanges permettront de démontrer pourquoi la mobilisation des réseaux de femmes, dans leur diversité, est aujourd'hui indispensable au partage des expériences et à l'animation d'un réseau des villes qui défend le développement, l'environnement, l'égalité et la paix.



Synthèses et recommandations

Atelier :

« Engagement des femmes dans l'intégration régionale »

Montréal, 20 juin 2017

Les ateliers consacrés à l'engagement des femmes dans l'intégration régionale ont commencé par le constat partagé des défis qui attendent l'ensemble des habitants de la planète : défis environnementaux et climatiques, défis économiques et finalement défis humains. Pour y faire face, nous aurons besoin de toutes les forces disponibles. Or, nous en négligeons résolument une large part. Pour les habitantes de la planète, soit la moitié de la population, les obstacles se dressent quand elles entendent participer aux décisions et vivre dans une égalité réelle. Or, XIXe siècle, Stendhal faisait un constat que nous devons méditer : « *L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain.* ».

L'idée n'est donc pas neuve et l'objectif des ateliers était d'exprimer les moyens de leur donner réalité.

Le premier atelier portait sur la nouvelle approche de la gouvernance municipale. Il s'agissait d'envisager toutes les dimensions qu'il faut entendre dans la gouvernance : l'accès aux responsabilités municipales, aux milieux d'affaire, mais aussi l'exercice d'une pleine liberté pour occuper l'espace public et y exercer sans contrainte les activités de son choix. Le panel de témoins était composé d'élues, d'universitaires et de femmes d'affaire.

Denyse CÔTÉ, Sociologue, Professeure à l'Université du Québec en Outaouais, a dressé le tableau d'ensemble en rappelant les évolutions sociétales en quelques dizaines d'années, les nombreuses initiatives, mais aussi les résistances qui demeurent avant de parvenir à un meilleur équilibre. Manon Gautier, élue au Comité exécutif de la ville de Montréal, a apporté en illustration son expérience personnelle, depuis son parcours académique jusqu'à son insertion dans la vie active, les obligations personnelles et familiales et finalement son engagement politique. Elle a rappelé les statistiques de la ville de Montréal, qui éclairent le chemin parcouru mais mesurent aussi les efforts qui restent à accomplir : alors que les femmes représentent 52 % de la population du Grand Montréal, elles sont 44 % à occuper des postes dans l'administration municipale, ce qui est mieux qu'ailleurs. Cependant, en moyenne, le revenu moyen d'une femme à Montréal reste de 10 000 \$ inférieur à celui de leurs homologues masculins. Manon Gautier a rappelé enfin les initiatives en cours : la politique égalitaire, l'activité du Conseil des Montréalaises et plus largement, la responsabilité des autorités publiques.

Pour Alice WATAT NGAPANOUN, l'implication des femmes dans la cité passe aussi par le monde économique. Chef d'entreprise au Cameroun, elle a créé plus d'une centaine d'emplois en 9 ans et continue à faire innover sa société de distribution de carburant. Même s'il lui a fallu déployer une grande énergie et prendre des risques, elle entend mener pleinement tous ses projets.

Enfin, Sylvie PARÉ, Professeure d'urbanisme à l'UQAM, a élargi le propos en considérant les questions de l'occupation de l'espace public, de la mobilité et de la conciliation de tous les temps sociaux. Le propos ne relevait pas seulement les difficultés et les avancées mais engageait à réfléchir à de nouvelles formes de vivre ensemble qui nécessitent un meilleur partage des choix, des actions et des responsabilités.

Les discussions qui ont suivi ont montré à la fois l'intérêt des propos mais aussi la richesse de nouveaux témoignages. Les conclusions de ce premier atelier ont insisté sur la conscience nécessaire : des égalités nouvelles à conquérir, des habitudes à modifier, des initiatives multiples à lancer, notamment pour améliorer l'éducation et faciliter l'accès aux responsabilités. Enfin, les participantes et les participants de l'atelier ont relevé

la nécessité d'une solidarité plus forte qui passe par le partage des pratiques, ce qui renvoie à l'animation des réseaux.

Le deuxième atelier avait justement pour objet la place des femmes dans les réseaux et l'engagement des réseaux de femmes.

Célestine Ketcha Courtes, Maire de Bangangté et Présidente de l'association des femmes Maires (REFELA-Cam) a rappelé la constitution progressive de réseaux de femmes à différentes échelles, au Cameroun, en Afrique et aujourd'hui à l'échelle mondiale. Les objectifs à améliorer la condition de toutes les femmes dans le monde et à porter les initiatives pour le développement. Anne MÉVELLEC, Professeure agrégée de Sciences politiques, a rapporté son analyse sur les femmes élues du Québec. À partir des entretiens qu'elle a menés pour ses recherches, elle a rapporté les explications des femmes engagées en politique sur leur implication, leur participation à des réseaux et le sens qu'elles donnaient à leur mission. Lyndsay DAUDIER, membre du Conseil des Montréalaises, a rapporté en complément le rôle du Conseil, depuis les relevés de problèmes dans la ville jusqu'aux propositions de solution. Elle a également évoqué les missions de la maison de l'innovation sociale à l'Université de Montréal, qui cherchent à concilier famille et travail. En prenant la parole, Sylvie Labelle, Commissaire au développement économique, innovation, entrepreneuriat à la ville de Montréal, a fait un bref rappel de ses nombreuses expériences de conduite de projets, dans lesquelles elle a toujours porté vigilance aux places des femmes. Elle a notamment insisté sur le lancement de l'école d'entrepreneuriat. Enfin, Cyrine BEN ROMDHANE, Expert Comptable en Tunisie, Lauréate du Prix AIMF de la Femme Francophone et engagée dans le lancement du réseau des femmes leader du Maghreb, est revenue sur toutes les caractéristiques que devaient saisir les réseaux : l'entrepreneuriat, la culture, l'éducation, les échanges internationaux d'expériences.

Les débats qui ont suivi les interventions du panel ont retenu quelques enseignements. Tout d'abord, il faut pouvoir saisir la réalité en face :

« C'est dans la connaissance des conditions authentiques de notre vie qu'il nous faut puiser la force de vivre et des raisons d'agir. » a écrit Simone de Beauvoir.

Mais il faut aussi travailler à des solutions : l'amélioration des places des femmes dans les villes conduit à multiplier les initiatives inspirées des exemples, à développer de nombreux réseaux pour traiter la complexité des sujets. Il faut aussi faire pédagogie, expliquer les objectifs et les projets, rechercher les appuis d'autres réseaux déjà constitués. L'AIMF doit occuper une place essentielle dans cette démarche de soutien. Il faut enfin et surtout beaucoup d'audace et de détermination.

Atelier :

« Mobilisation des médias et des journalistes pour la prise en compte des problématiques des autorités locales - Échanges élus locaux et médias »

Montréal, 20 juin 2017

Les élus locaux et représentants des médias présents à l'atelier de Montréal *« Mobilisation des médias et des journalistes pour la prise en compte des problématiques des autorités locales - Échanges élus locaux et médias »* ont confirmé leur vif intérêt à travailler ensemble pour inverser la tendance actuelle qui fait que les problématiques locales et celles liées à la décentralisation sont quasiment absentes des agendas médiatiques africains alors même que l'urbanisation est à son apogée sur le continent et que les États n'ont jamais été aussi engagés dans le transfert des compétences du niveau central vers les échelons régional et local. Ils ont reconnu que le rapprochement entre professionnels des médias et élus locaux, soutenu et encouragé par l'AIMF, va permettre de renforcer la gouvernance et la démocratie locales. Surtout dans le contexte actuel où les villes et les communes ont un rôle décisif à jouer, notamment, dans les enjeux liés au changement climatique et à la menace terroriste. À l'issue des discussions franches et directes, les participants à l'atelier ont formulé les propositions suivantes :

- mise en place d'un réseau des journalistes spécialisés sur la décentralisation afin de les mobiliser autour de ses problématiques et de favoriser les échanges à l'échelle nationale, sous régionale et internationale ;

- création d'une page *Facebook*, d'un compte *Twitter* pour assurer la présence du réseau des journalistes sur les réseaux sociaux, faciliter la diffusion des informations et les passerelles avec les collectivités locales qui utilisent de plus en plus ce type de média pour communiquer ;
- publication chaque année, sous l'égide de l'AIMF, des recueils des meilleurs articles sur la décentralisation, avec éventuellement un prix pour le meilleur article ;
- organisation d'activités de renforcement des capacités des journalistes sur les problématiques locales, les autres enjeux urbains et la décentralisation ;
- instauration des rencontres plus régulières entre d'une part journalistes et élus locaux et d'autre part entre organisations d'élus locaux et organisations professionnelles des journalistes ;
- confirmation du Secrétariat permanent de l'AIMF dans le rôle de facilitateur des relations et des échanges entre élus locaux et médias ;
- organisation des voyages de presse pour permettre aux journalistes de mieux appréhender les problématiques urbaines et les enjeux locaux.

Avant de se quitter, journalistes et élus locaux présents à l'atelier de Montréal ont tenu à féliciter le Secrétaire permanent de l'AIMF, M. Pierre BAILLET, et son équipe pour avoir encouragé et soutenu cette démarche qui permet aujourd'hui d'avancer vers une culture de travail en commun, au profit de la démocratie et de la gouvernance locales. Ils se sont également mis d'accord pour entretenir des liens réguliers d'échanges et de collaboration dans le respect de l'indépendance des médias et de leur déontologie.

Atelier :

« Rôle des élus locaux face au Changement climatique »

Montréal, 21 juin 2017

La réunion du Groupe de plaidoyer Rôle des élus locaux face au changement climatique a permis de faire le point sur les activités menées depuis la dernière Assemblée générale de l'AIMF, en 2016.

Des études ont été lancées dans les quatre pays cibles (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal) afin de faire un état des lieux des démarches engagées par les collectivités locales pour répondre au défi climatique, mais aussi d'identifier les blocages qui persistent.

Ces études ont déjà fait l'objet d'une restitution auprès des élus et acteurs concernés en Côte d'Ivoire au mois de mai 2017 et au Cameroun au mois de juin 2017. Les études menées au Sénégal et au Burkina Faso feront l'objet d'une restitution dans les tous prochains mois.

Ces études ont fait ressortir des constats récurrents :

- un transfert de compétences insuffisant ou non effectif en matière de changement climatique ;
- des dysfonctionnements législatifs et réglementaires qui handicapent l'exercice des compétences transférées
- de réels déséquilibres entre l'importance des compétences et des missions dévolues aux collectivités et les ressources qui leurs sont allouées ;
- une faible perception, par les collectivités locales, des enjeux relatifs au Changement climatique ;
- un manque important de moyens (humains, matériels et financiers) au niveau des Collectivités territoriales pour la prise en charge des questions climatiques ;
- un manque de synergie entre acteurs, alors même que ces synergies devraient permettre une rationalisation des ressources et la mise en place d'actions concertées et à fort impact ;
- ces études ont également fait ressortir des pistes de solution qui ont été présentées aux participants et qui ont été débattues. Il en ressort les recommandations suivantes.

Recommandations générales pour le Partenariat stratégique et le Groupe de plaidoyer

- élargir le groupe de plaidoyer à d'autres pays où la vulnérabilité au changement climatique est avérée et qui en ont manifesté l'intérêt, notamment la Mauritanie, la RDC et la zone Océan indien ;
- prendre en compte les spécificités des pays dans la conception du plaidoyer et dans sa mise en œuvre ;
- mobiliser les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des plans d'actions et d'opérationnalisation du plaidoyer qui seront élaborés par le groupe à l'échelle nationale, infrarégionale et internationale ;

- mobiliser les universitaires pour les impliquer dans le renforcement des capacités et des compétences des élus et des techniciens territoriaux, mais aussi pour les inciter à approfondir la recherche-développement ;
- sensibiliser et mobiliser les parlementaires autour du rôle des autorités locales face au changement climatique ;
- mettre à profit le sommet « Climate Chance » qui se tiendra du 11 au 13 septembre à Agadir, au Maroc, pour porter le plaidoyer à l'attention des Collectivités locales du Sud, du Nord, ainsi qu'auprès de la société civile.

Recommandations à l'attention des Collectivités locales

- favoriser l'intercommunalité pour proposer des projets de plus grande envergure et encourager les synergies ;
- encourager les villes à prendre en compte les questions climatiques dans les coopérations décentralisées qu'elles développent ;
- communiquer avec les populations sur les enjeux climatiques et les impliquer dès la conception des projets afin de s'assurer de leur adhésion.

À l'attention des États

- veiller à l'effectivité du transfert de compétences mais aussi des ressources y relatives ;
- inscrire les questions climatiques dans les budgets pour permettre la mobilisation des contreparties demandées par les partenaires dans le financement des projets ;
- mettre en place des instituts nationaux de formation à la décentralisation ou mobiliser les instituts existants pour qu'ils prennent en compte la nécessité de répondre au besoin de formation des collectivités territoriales en matière de changement climatique.

A l'attention des organisations internationales

- systématiser la traduction en français des procédures et formulaires de soumission des projets, afin de faciliter l'accès des Collectivités Locales francophones aux financements verts ;
- permettre un accès direct des Collectivités locales aux financements internationaux en faveur du climat.

Atelier :
« Finances locales »
 Montréal, 22 juin 2017

L'atelier sur les finances locales s'est tenu mercredi 21 juin de 9 h 00 à 11 h 30. Il a été marqué par la présence de l'Honorable Mme Marguerite DISSAKÉ, Députée, Secrétaire générale de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale du Cameroun et de M. Cheikh NDIAYE, Directeur du Secteur Public Local au Ministère des Finances du Sénégal, deux personnalités qualifiées, impliquées dans le groupe de plaidoyer.

Cet atelier a été l'occasion d'un échange sur les premiers résultats du groupe de plaidoyer, ainsi que sur les réalités vécues par les membres de l'AIMF qui n'avaient pas participé à ce groupe jusqu'à présent. Il a également permis aux participants de faire des recommandations.

Au cours des travaux, plusieurs constats ont été faits :

- les Autorités locales tirent peu profit de leurs richesses locales : les budgets locaux représentent moins de 1 % du potentiel fiscal local ;
- **le manque d'information sur la situation des finances locales** a été souligné. Ce manque de visibilité donne une mauvaise image du secteur et responsabilise autant les administrations centrales que les AL elles-mêmes ;
- le manque de visibilité sur les transferts financiers en termes financiers, en termes de calendrier de versement, en termes pluriannuels ;

- **la relation asymétrique entre l'État et les Autorités locales** dans la gestion de la chaîne comptable doit être corrigée par une meilleure prise en compte des responsabilités assumées par les Autorités locales, et du côté des Autorités locales par une plus grande orthodoxie dans la gestion de leurs opérations.
- les codes miniers ne prennent pas suffisamment en compte les maires, notamment dans la délivrance des agréments. le maire voit les camions passer mais il ne perçoit pas de redevance. Dans les cas présentés, le code permet à l'État de prendre des engagements sur des allègements de taxes qui auraient dû revenir aux Autorités locales ;
- **la recentralisation, dans certains pays, de la passation des marchés** et la résistance des ministères techniques à transférer les crédits relatifs aux compétences décentralisées constituent des obstacles importants à l'avancement du processus et se soldent par de mauvaises performances en termes d'investissement urbain ;
- **l'absence ou l'insuffisance d'adressage** constitue une contrainte au développement de la fiscalité locale (notamment patente et impôts fonciers).

Recommandations pour le plaidoyer de l'AIMF en matière de finances locales

- collecter des informations fiables, consolidées et officielles sur la situation des finances locales dans les pays en soutenant les Associations Nationales d'Autorités locales et en produisant un guide des ratios financiers ;
- fixer un pourcentage minimum crédible et atteignable de transferts financiers aux AL et s'entendre avec les autorités de tutelle sur la définition de ces transferts et les modalités d'utilisation de ces fonds ;
- clarifier et accélérer les transferts de compétence ;
- concernant l'unicité de caisse : garantir la liquidation des montants recouvrés dans les comptes des autorités locales ;
- renforcer la maîtrise d'ouvrage des Autorités locales sur leurs investissements (mettre fin aux investissements directs des Ministères sectoriels dans les villes) ;
- diversifier les formes de contractualisation et y associer d'autres acteurs tels que le secteur privé ;
- associer davantage la société civile, notamment par l'open data et la publicité des comptes.

Recommandations à l'attention du partenariat AIMF-UE :

- produire un guide des ratios financiers ;
- susciter le rapprochement entre Autorités locales, services financiers et services de tutelle à travers des observatoires fiscaux, afin d'encourager le dialogue et le partage d'information dans les deux sens ;
- faire de l'autonomisation des autorités locales, l'une des priorités des activités du partenariat stratégique. Il s'agit d'appuyer les autorités locales dans la mobilisation des recettes, la modernisation de la gestion financière et le renforcement des liens avec les services de l'État. Une telle activité est complémentaire au plaidoyer réalisé. Elle permet d'atteindre les objectifs du plaidoyer, et de renforcer la crédibilité des Autorités locales ; crédibilité sans laquelle le plaidoyer est inopérant ;
- renforcer le partenariat avec les parlementaires, notamment en produisant un document de plaidoyer qui soit exploitable, dans chaque pays, en amont de la session parlementaire ;
- approfondir les travaux des Groupes de plaidoyer dans les pays où les travaux ont démarré et les développer auprès des pays où les villes sont volontaires ;
- faciliter l'échange d'expériences et les comparaisons des politiques à l'œuvre et des réformes en cours dans les pays ;
- élargir les groupes de plaidoyer à d'autres pays, notamment le Togo ;
- agir pour une meilleure représentation des AL dans les instances sous régionales de type CEMAC, UEMOA impliquées dans les décisions touchant à l'harmonisation législative et administrative ;
- renforcer la prise en compte des problématiques de fiscalité locale par les médias, afin d'informer les concitoyens sur une problématique complexe et qui joue un rôle crucial dans la délivrance des services essentiels.

L'atelier « Statut de l'Élu local et fonction publique territoriale », co-présidé par Madame Simone TCHINAH, Secrétaire générale de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), Maire de la Commune de Toumodi, et M. Souleymane KONE, Membre de l'ARDCI, Président du Conseil Régional du Kabadougou a été l'occasion d'un échange sur les premiers résultats du groupe de plaidoyer, ainsi que sur les réalités vécues par les membres de l'AIMF qui n'avaient pas participé à ce groupe jusqu'à présent. Il a également permis aux participants de faire des recommandations.

L'atelier a été marqué par la présence de M. Marc ZOUNGRANA, Député à l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, personne ressource, impliquée dans le groupe de plaidoyer.

La session a été rehaussée par la participation de M. Marc RAVALOMANANA, Ex-Président de la République de Madagascar et ancien maire d'Antananarivo.

Au cours des travaux, plusieurs constats ont été faits.

Les échanges qui ont succédé aux présentations du présidium ont donné lieu à des observations suivantes :

1. Concernant le statut de l'Élu local

- L'absence d'un statut des élus locaux (dispositions à caractère juridique : code de l'Élu local) ;
- La difficulté pour les femmes de concilier un mandat d'Élu local et de femme dans la vie civile ;
- Le retard dans l'organisation d'élections locales ;
- La gratuité de la fonction de l'Élu local préjudiciable aux tenants d'un mandat local ;
- La non-protection sociale et juridique de la fonction de l'Élu local expose ces derniers à des contraintes financières personnelles ;
- Le flou dans les motifs potentiels pour les sanctions applicables aux élus locaux par les autorités de l'État ;
- L'absence de structure nationale de formation des élus locaux.

2. Concernant la fonction publique territoriale

- L'absence ou l'insuffisance du statut des agents territoriaux qui limite l'attractivité de la carrière territoriale ;
- L'instabilité du personnel des collectivités territoriales (personnel contractuel, informel...) ;
- La non-professionnalisation de l'administration territoriale (absence de référentiel des métiers territoriaux) ;
- L'affectation dans les collectivités territoriales de personnel de la fonction publique de l'État sans consultation préalable de l'exécutif local ;
- L'absence de structures de formations d'agents des collectivités ;
- Le manque de clarté dans la répartition des rôles entre les cabinets et les services municipaux ;
- L'inadéquation des profils et des postes dans les recrutements.

À la suite des constats ci-avant, les recommandations suivantes ont été faites :

Recommandations générales pour le Partenariat stratégique et l'AIMF

- Impulser la création d'un réseau de parlementaires pour soutenir le plaidoyer des élus locaux.
- Soutenir les actions de partage d'expériences entre pays.
- Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales.
- Communiquer les recommandations aux gouvernements et aux organisations sous-régionales et internationales.
- Renforcer les liens avec les universités et les centres de formation pour améliorer l'adéquation des profils et des postes.
- Renforcer la formation des élus
- Développer les filières professionnalisantes pour les agents des collectivités territoriales.

Recommandations pour le groupe de plaidoyer / groupe de travail lui-même

- Susciter une véritable volonté politique.

- Mobiliser les élus autour du portage des activités de chaque plaidoyer.
- Créer une synergie entre élus locaux et élus nationaux (parlementaires).
- Impliquer la société civile dans la démarche du plaidoyer.
- Tenir comme d'un certain nombre d'axes de plaidoyer comme la protection sociale, juridique des élus, le rehaussement des indemnités des élus locaux, etc.

Recommandations pour les États, organisations sous-régionales et internationales

- Faire adopter un texte relatif au statut de l' élu local.
- Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales.
- Réduire la pression du politique de l'administration centrale sur les élus locaux.
- Respecter et mettre en œuvre les textes relatifs à la décentralisation.
- clarifier la question du cumul de fonctions des élus locaux.
- Créer les conditions d'une véritable économie locale pour l'autonomisation des collectivités territoriales.

Atelier :

« Services essentiels »

Montréal, 22 juin 2017

L'atelier sur les services essentiels, présidé par la Maire de Bangantgé, Mme Célestine KECHA COURTES, a été l'occasion d'un échange sur les premiers résultats du groupe de plaidoyer, ainsi que sur les réalités vécues par les membres de l'AIMF qui n'avaient pas participé à ce groupe jusqu'à présent. Il a également permis aux participants de faire des recommandations.

Il a été marqué par la présence de M. Armand Roland Pierre BEOUNDE, Maire de Ouagadougou et M. Arnaud Philippe NDZANA, Conseiller technique de la communauté urbaine de Yaoundé, deux personnalités qualifiées, impliquées dans le groupe de plaidoyer.

Au cours des travaux, plusieurs constats ont été faits :

- Un transfert de compétences partiel et un manque de clarté dans la répartition des compétences entre les autorités de l'État et les différents niveaux de collectivités.
- L'absence d'association des Maires dans la planification et la programmation des investissements.
- L'insuffisance des ressources humaines et financières pour assurer les compétences transférées.
- Le manque voire l'inadaptation des infrastructures réalisées dans les territoires notamment l'absence d'unités de recyclage des déchets ménagers, le manque de structuration de la filière boues de vidange.
- Le déficit d'entretien et de gestion des équipements.
- Le déficit de sensibilisation des populations à collecter, trier les déchets et les déposer dans des lieux de collecte identifiés.
- Un déficit de portage politique des programmes d'actions.
- Des faitières qui rencontrent des difficultés à jouer pleinement leurs rôles.
- Un déficit d'informations et de communication autour des actions menées.
- Un manque d'encadrement des communes dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement et leur mise en œuvre.
- Un déficit de partage d'expériences entre les collectivités.

RECOMMANDATIONS

- Clarifier et accélérer les transferts de compétences, accompagné de transferts de ressources financières, humaines et matérielles.
- Associer les collectivités à la définition des programmes financés sur les budgets d'investissement publics et/ou les associer à la conception et à l'élaboration des conventions et cahier des charges des concessionnaires de services publics le cas échéant (plateformes).
- Lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation des populations à l'hygiène et à la salubrité.

Recommandations générales pour le Partenariat stratégique et l'AIMF

- Définir un mécanisme de portage

- Définir les indicateurs de suivi-évaluation du plaidoyer à partir de la situation de référence établie pour chaque pays.
- Avoir un point focal dans chaque pays au niveau des faitières.
- Animer les groupes de travail à travers une plateforme collaborative (WIMI).
- Élargir le plaidoyer à d'autres pays.
- Apporter un appui aux communes dans l'élaboration des Plans communaux de développement et leur mise en œuvre.
- Faciliter l'échange d'expériences et les comparaisons des politiques à l'œuvre et des réformes en cours dans les pays.

Recommandations pour le groupe de plaidoyer / groupe de travail lui-même

- Écrire par pays le document synthétique du plaidoyer en faisant le lien entre le groupe services essentiels et les groupes finances locales et changement climatique.
- Identifier les ambassadeurs et/ou les structures porteurs du plaidoyer par pays.
- Concevoir et rédiger le plaidoyer supranational.
- Élaborer un plaidoyer à destination des populations pour les sensibiliser et les éduquer.
- Diffuser le document de plaidoyer pour le rendre connu de tous

Recommandations pour les États, organisations sous-régionales et internationales

- Recommande aux partenaires internationaux, en premier lieu l'union européenne, d'intégrer les recommandations des groupes de plaidoyer dans la définition des programmes d'appui aux services essentiels et d'associer le groupe en tant qu'interlocuteur dans le pilotage de ces projets.



**INITIATIVE POUR L'AMÉLIORATION DES
SERVICES URBAINS CLÉS DANS LES SECTEURS SOCIAUX**
Partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates
2017-2021

UN PARTENARIAT INNOVANT

L'AIMF et la Fondation Bill & Melinda Gates ont signé en mars 2017 un partenariat pour développer une « Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux ». Cette initiative prend appui sur la capacité de l'AIMF à mobiliser son réseau d'autorités locales, et sur son expérience dans la mise en œuvre de projets de développement en lien direct avec les municipalités.

*Une coopération inédite
entre une grande
fondation nord-américaine
et le réseau des élus
locaux francophones*

Premier partenariat entre cette grande Fondation nord-américaine et le réseau des élus locaux francophones, l'Initiative aboutira sur la mise en place de 15 projets pilotes en 4 ans. Ceux-ci seront centrés sur 3 problématiques clés, abordées à travers une démarche d'innovation : la planification familiale, l'assainissement via la gestion et le traitement des boues de vidange et la préparation aux situations d'urgence.

*15 projets pilotes mis
en œuvre sur 4 ans*
Budget : 6 millions \$

Plus de 6 millions de dollars seront mobilisés pour appuyer financièrement et techniquement les villes francophones dans le développement de leurs projets en la matière. La Fondation Bill & Melinda Gates apportera un co-financement à hauteur de 4,75 millions de dollars. La ville de Paris, l'AIMF et les villes bénéficiaires des projets pilotes apporteront les financements complémentaires.

UNE ACTION CIBLÉE SUR DES PROBLÉMATIQUES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Cette Initiative permettra un investissement important ciblé sur quelques thématiques, mobilisant plusieurs villes du réseau AIMF en même temps autour de solutions innovantes.

*Améliorer l'accès des populations
aux services essentiels, à travers une
action portée directement par les
municipalités*

Gestion et valorisation des boues de vidange : une solution pour l'assainissement des villes en développement

Le développement de cette filière peut être une véritable alternative aux réseaux d'assainissement collectifs coûteux et souvent difficiles à mettre en place dans des contextes de très forte croissance urbaine. L'AIMF dispose d'une expérience en la matière, avec l'accompagnement de projets à Vientiane (Laos), Mahajanga (Madagascar) et Siem Reap (Cambodge). De son côté, la Fondation Bill et Melinda Gates a fait de cette solution un de ses axes d'intervention prioritaire.

Planning familial : les autorités locales ont un rôle à jouer

L'AIMF, avec le soutien technique de la Ville de Paris, s'engage ici dans l'accompagnement des projets dans ce domaine encore peu investi par les élus locaux : l'appui à l'accès aux services de planning familial et aux méthodes contraceptives modernes pour les populations des villes membres. Dans la phase de montage du partenariat, les villes ont témoigné de leur intérêt pour ces questions dont elles peuvent s'emparer au regard des compétences qui leur sont transférées.

Urgence : préparation aux situations d'urgence

Il s'agira de travailler à des outils méthodologiques en langue française et à l'attention des administrations locales, qui puissent les aider dans la prévention et la gestion des risques.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES, PILOTES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE

La mise en œuvre de l'Initiative s'appuiera, comme tous les projets pilotés par l'AIMF, sur les municipalités bénéficiaires. Celles-ci apporteront également un cofinancement aux projets.

Un leadership local pour un impact accru dans l'atteinte des ODD

Des processus de sélection seront mis en place, d'une façon légèrement différentes selon le thème traité : il s'agira d'appel à projet ouvert à l'ensemble du réseau pour la planification familiale, et de consultations restreintes sur la base de critères préétablis pour l'urgence et l'assainissement.

L'initiative permettra de faire émerger des villes francophones leaders sur des solutions innovantes pour le développement urbain.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Rapports du Commissaire aux Comptes



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92066 Paris la Défense Cedex

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Exercice clos le 31 décembre 2016
Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)
9, rue des Halles - 75001 Paris
Ce rapport contient 17 pages
Référence : BB/YD/AB

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 723 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Siège social : 9, rue des Halles - 75001 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'AIMF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : € 497 100 E.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 10 mai 2017

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé

AUMF
 E. rue des Bains
 75001 Paris
 Soci: 316 801 800000

BILAN

ACTIF	PASSIF			TOTAL
	ACTIF	PASSIF	PASSIF	
Immobilisations incorporeelles Logiciels Autres Immobilisations financières Immobilisations incorporeelles Autres Immobilisations financières Autres Immobilisations financières	100 000 189 704 -88 942 1 100 000 189 704 -88 942	1 100 000 189 704 -88 942	1 100 000 189 704 -88 942	1 100 000 189 704 -88 942
Actif circulant Créances - Créances relatives à des immobilisations - Autres Valeurs mobilières cotées Disponibles Charges courantes	1 666 818 416 411 205 714 68 982	1 666 818 416 411 205 714 68 982	1 666 818 416 411 205 714 68 982	1 666 818 416 411 205 714 68 982
TOTAL ACTIF	2 766 818	2 766 818	2 766 818	2 766 818

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2016

	2016	2015
Produits d'exploitation		
Subventions d'exploitation	2 874 000	2 874 000
Produits des ventes de biens et services	428 279	428 279
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	21 700	21 700
Total I	3 323 979	3 323 979
Charges d'exploitation		
Résultat	20 204	20 204
Frais de gestion	2 874 000	2 874 000
Impôts, taxes et versements assimilés	20 204	20 204
Rémunération du personnel	7 827 778	7 827 778
Charges sociales	2 874 000	2 874 000
Dotations aux amortissements	2 874 000	2 874 000
Dotations aux provisions	1 000 000	1 000 000
Autres charges	100 000	100 000
Total II	14 970 000	14 970 000
Subvention d'équipement	-11 646 021	-11 646 021
Produits financiers	107 285	107 285
Charges financières	-10 700	-10 700
Produits exceptionnels	20 204	20 204
Charges exceptionnelles	-10 000	-10 000
Représentations non utilisées / autres interventions	-1 000 000	-1 000 000
Engagements relatifs sur exercices antérieurs	1 000 000	1 000 000
Total des produits	1 000 000	1 000 000
Total des charges	1 000 000	1 000 000
Produit net de l'exercice	-10 000	-10 000

**Commissariat Intercommunale des Affaires Financières
de l'Arrondissement de Nivelles - 1997-2000**

== : : : : ==

Annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Montants exprimés en Euros

~~Table des matières~~

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Evénements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2.1	Présentation des comptes	3
1.2.2	Méthodes générales	3
1.2.3	Changement de méthode	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Immobilisations	4
2.1.2	Autres immobilisations	4
2.1.3	Immobilisations financières	4
2.1.4	Autres	4
2.1.5	Intérêts courus à recevoir	5
2.1.6	Disponibilités	5
2.1.7	Charges constatées d'avance	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	6
2.2.4	Etat des dettes	7
2.2.5	Produits constatés d'avance	7
2.2.6	Fonds dédiés - Tableau de suivi en annexe	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Ventilation des produits imputables	8
3.2	Subventions annulées ou partiellement remboursées	8
3.3	Ventilation de l'effectif moyen	8
4	Autres informations	10
4.1	Rémunération des dirigeants	10
4.2	Honoraires du commissaire aux comptes	10

Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- le compte de gestion.

1.2.2 Méthode générale

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 20-01.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 20-01.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 20-01.

1.2.3 Changement de méthode

Aucun

Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations

Situations et mouvements

Rubrique	Valeur brute à de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles:	7 162	2 840		10 002
- logiciels	7 162	2 840		10 002
Immobilisations corporelles:	356 726	13 933		370 659
- installations techniques	356 726	13 933		370 659
- matériel de bureau				
Total cumulé	363 888	13 933		377 821

2.1.2 Amortissements

Situations et mouvements

Rubrique	Amortissement début d'exercice	Diminutions	Augmentations	Amortissement clôture d'exercice
Immobilisations incorporelles	7 070		844	8 014
- logiciels	7 070		844	8 014
Immobilisations corporelles	113 888		34 842	148 730
- installations techniques	89 034		31 776	120 810
- matériel de bureau et informatique	24 854		3 066	27 920
- mobilier	2 000			2 000
Total cumulé	120 736		35 886	156 623

Type d'immobilisation

durée et mode

Logiciels et progiciels	linéaire 3 ans
Installations techniques	linéaire 10 ans
Matériel de bureau	linéaire 3 ans
Mobilier	linéaire 3 ans

2.1.3 Immobilisations financières

- Dépôt de garantie locations	21 716	21 716
-------------------------------	--------	--------

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

2.1.4 Créances

Créances	Montant brut	Endossement à - d'août 2016
Créances rattachées à l'activité		
Créances rattachées à l'activité		
- Agences de l'eau	277 000	277 000
- Union Européenne	41 863	41 863
- MAECI	352 410	352 410
- Villes	57 000	57 000
- Fondation Vécia	90 000	90 000
- Wallonie Bruxelles	300 000	300 000
- Sycam	50 000	50 000
Cotisations à recevoir :		
- année 2014	49 372	49 372
- année 2015	62 083	62 083
- année 2016	106 826	106 826
Autres créances		
Total des créances	1 386 554	1 386 554

Les cotisations à recevoir antérieures au 1^{er} janvier 2016 présentant un risque de recouvrement ont été provisionnées à hauteur de 101 505,32 €.

2.1.5 Intérêts courus à recevoir	
Dépôts à terme productifs d'intérêts	3 528

2.1.6 Disponibilités

Société Générale - Livret A	84 528
Société Générale - Livret associations	523 393
Société Générale - Dépôts à terme	6 500 000
Société Générale	3 725 288
Comptoir d'Escompte de Paris - Caisse	1 200
Crédit Agricole	1 200
Total	9 842 432

2.1.7 Charges constatées d'avance

Assurances	5 015
Maintenance	5 719
Location matériel de bureau	4 712
Location	300
Location	300
Location	300
Fournitures	63
Total	42 397

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

Solde en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Réserve pour fonds de garantie			
1 100 000			1 100 000
Compte « Report à nouveau »			
189 704		88 942	100 762

2

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Solde en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Provision pour licenciement			
35 075	5 544		40 619

La provision pour indemnité de fin de carrière a été calculée à partir des hypothèses suivantes :

Age théorique de départ : 67 ans (Volontaire à la retraite à l'âge de 67 ans)

Taux de cotisation : 1,34 %

Taux d'indemnité : 100 %

Taux de cotisation pour l'assurance vieillesse : 0,10 %

Base de calcul : en l'absence de conventions collectives et d'accord d'entreprise, l'indemnité retenue est l'indemnité légale.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Echéance à - d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	400 835	400 835
Dettes fiscales et sociales	251 794	251 794
Autres dettes		
Total	652 436	697 669

Fournisseurs

Nature	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	400 835
Autres fournisseurs	251 794
Total	400 835

2.2.5 Produits constatés d'avance

Cotisations

Total	1 000
-------	-------

2.2.6 Fonds dédiés - Tableau de suivi

Voir tableau joint

Le tableau des fonds dédiés est présenté, année par année, par types de projets financés : Fonds de Coopération, FIMU, Opérateur, Fonds d'urgence et Fonds Union Européenne.

Par ailleurs, les projets votés avant 2012, non soldés au 31 décembre 2016, en cours d'achèvement, ont été regroupés sur une seule ligne afin de ne pas alourdir la présentation du tableau.

Du fait de la durée des projets financés sur une période moyenne de 3 ans, le montant global des fonds dédiés représente près de deux années de ressources.

Ces fonds dédiés représentent l'ensemble des crédits de dépenses pour des réalisations en cours soldés.

Les réaffectations concernent des subventions attribuées à des sous-projets sur décision du bureau.

Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	2015	2016
Subventions	6 829 634	7 271 210
Ville de Paris	1 750 000	1 500 000
Ville de Strasbourg	60 000	60 000
Ville de Lausanne	35 000	41 015
Ville de Liège	25 000	25 000
Ville de Luxembourg	24 800	25 000
Ville de Marseille		30 000
Ville de Genève	35 500	45 114
Ville de Chiron		13 000
Ville de Mérignac	25 000	25 000
Ville d'Issy-les-Moulineux	19 000	20 000
Cameroun		28 955
Agence de l'eau Rhin-Meuse	50 000	172 000
Agence de l'eau Seine Normandie	800 000	15 000
AFD	10 000	75 000
Ministère des Affaires étrangères et européennes	1 300 000	1 200 000
Ministère de l'Education Nationale	90 000	80 000
Gouvernement du Québec	60 083	57 485
M A E C I	330 775	352 410
Wallonie-Bruxelles International	300 000	300 000
S I A P	135 000	140 000
Communauté européenne	1 064 005	1 328 464
Cratere	19 556	5 481
Fondation Veolia		140 000
Syctom		50 000
St Etienne		57 000
ABGE (Comores)		614 957
Paris villes ;	435 007	346 109
Revenus des participations, des sociétés	220 000	220 000
Total des subventions et participations	8 004 641	7 297 109
Revenus sur prestations	57 491	47 661
Total des produits d'exploitation	8 062 132	7 344 770

**3.2 Subventions annulées ou partiellement remboursées
(charges exceptionnelles)**

Total 87 692 € relative au projet européen AFRC011

3.3 Ventilation de l'actif au 31/12/2016

Montants	Prévisions	Prévisions	Total
Montants	10		10
Montants			
Total	10		10

Annexe 4. Comptes annuels

4.1 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant brut des rémunérations et avantages en nature versés aux plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à 100 750 € en 2016.

4.2 Honoraires du commissaire aux comptes

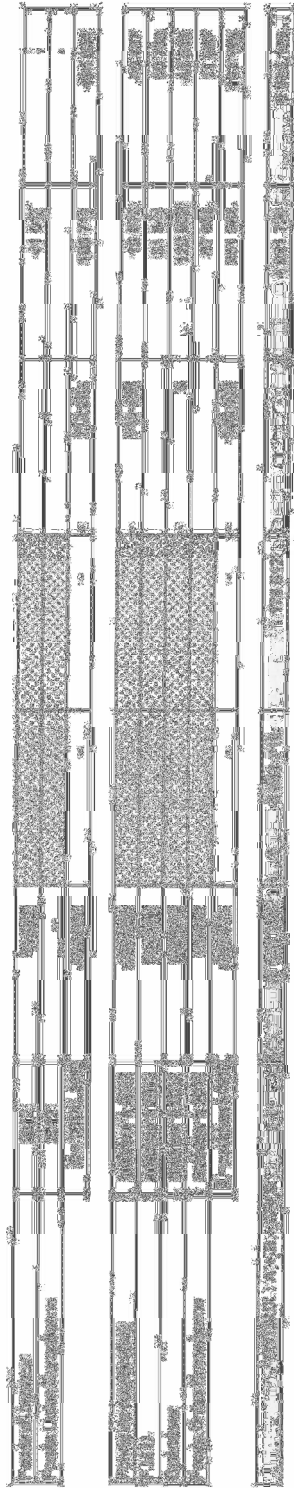
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2016	HT	21 000 €
Frais de déplacement et de séjour des commissaires aux comptes	HT	9 000 €
Honoraires totaux HT		30 000 €

A I M F

6, rue des Filles
75001 Paris
Site : 318 rue de Valenciennes

		2016		2015		2014		2013		2012	
Fonds dédiés aux opérations :		2016		2015		2014		2013		2012	
		2016		2015		2014		2013		2012	
Fonds de coopération											
F M U											
Opérateur											
Fonds d'urgence											
Fonds Union Européenne											
	A = TOTAL 2016										
Fonds de coopération											
F M U											
Opérateur											
Fonds d'urgence											
Fonds Union Européenne											
	A = TOTAL 2015										
Fonds de coopération											
F M U											
Opérateur											
Fonds d'urgence											
Fonds Union Européenne											
	A = TOTAL 2014										
Fonds de coopération											
F M U											
Opérateur											
Fonds d'urgence											
Fonds Union Européenne											
	B = TOTAL 2013										
Fonds de coopération											
F M U											
Opérateur											
Fonds d'urgence											
Fonds Union Européenne											
	C = TOTAL 2012										

五



18/05/2021

ARCHITECTURE 2



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2016
Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)
9, rue des Halles, 75001 Paris
Ce rapport contient 6 pages
Référence : BB/YD/AB

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directrice et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Siège social : 9, rue des Halles, 75001 Paris

Report spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance,
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Avec la Ville de Bamako

- Personne concernée : Monsieur Adama Sangare, Maire de Bamako
- Nature et objet : convention du 07 novembre 2016, concernant un projet lié à l'assainissement de 3 communes de la ville. Période de mise en œuvre de 3 ans.
- Modalités : l'estimation totale du projet est de 218 000 €. La contribution de l'AIMF est de 125 000 €.

Avec l'association REFELA-CAM

- Personne concernée : Madame Ketcha Courtes, Présidente de REFELA CAM
- Nature et objet : convention du 3 octobre 2016 concernant un projet lié à l'appui au développement des énergies durables (mise en œuvre d'actions pilotes sur bases de séminaires d'échanges) et structuration et renforcement des compétences du réseau. Période de mise en œuvre de 3 ans.
- Modalités : l'estimation totale du projet est de 1 737 000 €. La contribution de l'AIMF est de 300 000 €.

Avec la Ville de Kinshasa

- Personne concernée : Monsieur André Kimbuta, Gouverneur de Kinshasa
- Nature et objet : convention du 22 juillet 2016 concernant un projet lié à l'appui à l'assainissement.
- Modalités : l'estimation totale du projet est de 521 000 €. La contribution de l'AIMF est de 270 000 €.

Avec la Ville de Tunis

- Personne concernée : Monsieur Saifallah Lasram, Maire de Tunis
- Nature et objet : convention du 02 septembre 2016, concernant la sensibilisation des jeunes face à la drogue. Période de mise en œuvre d'un an.
- Modalités : l'estimation totale du projet est de 30 000 €. La contribution de l'AIMF est de 30 000 €.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la Ville de Paris

- Personne concernée : Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Nature et objet : convention du 19 février 2014 relative aux relations entre la Mairie de Paris et l'AIMF. La convention est conclue pour une durée de 3 ans (2014/2016).
- Modalités : la Ville de Paris financera une partie du fonds de coopération et des coûts de fonctionnement de l'AIMF. Le montant de la subvention reçue par l'AIMF s'élève à 1 633 000 €.

Paris La Défense, le 10 mai 2017

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé



Liste des participants

Algérie

- BETTACHE Abdelhakim, Maire, Alger
- CHERIAF Abdelghani, Consul général d'Algérie au Canada
- HADJDIJLANI BENSOUDA Samira, Présidente directrice générale, Réseau Algérien des Femmes d'Affaires (RAFA)
- KEBACHE JAZAERLI Nadja, Gérante cabinet d'affaires, Alger
- KHETTAB Safia,
- NASRI Imene, Réalisatrice Productrice, TV Alger
- ZOUKH Abdelkader, Wali, Alger

Belgique

- ANCION William, Ancien Ministre du gouvernement wallon, ancien Échevin de Liège
- ARNOULD Luc, Ancien Délégué Wallonie Bruxelles à Québec, Namur
- BARZIN Anne, Bourgmestre faisant fonction, Namur
- BERGHMANS Maxime, Chargé de missions, Commissariat aux Relations internationales, Namur
- COLLIN Pascal, Journaliste Canal C, Namur
- DUMOULIN Véronique, Responsable des Relations extérieures, Woluwe-Saint-Lambert
- DUPARQUE Shanti, Journaliste La Meuse Belgique
- GAVROY Arnaud, Échevin, Namur
- GROVONIUS Gwenaëlle, Conseillère communale, Namur
- JAQUEMYNS Philippe, Échevin en charge des Relations avec les communautés européennes et de la Solidarité internationale et des Jumelages, Woluwe Saint-Lambert
- LALOUX Frédéric, Commissaire aux Relations internationales, Namur
- LIBOIS Olivier, Chef de Corps de la Zone de police, Namur
- LOUIS François, Journaliste Vivacité
- MESS Olivier, Directeur, Brussels Majeurs Events (BME)
- MOLERGHM Pierre, Journaliste Canal C
- NAVARRE Hélène, Woluwe Saint Lambert
- ROISIN Hubert, Conseil général de Belgique au Canada
- ROMANUS Delphine, Assistante du Directeur, Brussels Majeurs Events (BME)
- RUTTEN Benoit, Délégué générale de Wallonie-Bruxelles au Québec
- STRAUS Natacha, Chef de projets, Commissariat aux Relations internationales, Namur

Bénin

- AGONKAN Gildas Habib Bignon, Député à l'Assemblée nationale du Bénin et Président des Réseaux parlementaires béninois pour la décentralisation et le développement Union des communes du Zou
- ASSOGBA Vidal, Directeur du Développement local et de la Promotion économique, Lokossa
- ATROKPO Luc Setondji, Maire, Bohicon Président de l'Association nationale des communes du Bénin
- AWADJI Pierre Cocou, Maire, Lokossa
- DJIKPESE Franck, Conseiller communal, Bohicon
- DJIMASSE Gabin Bernard, Abomey
- DJOSSOU Jules, Directeur de cabinet, Porto-Novo
- GLELE AHANHANZO Blaise, Onésiphore, Maire, Abomey
- ISSEKI Thérèse, Spécialiste du développement local Agence, Panafricaine d'Information (PANAPRESS)
- KINNINVO Franck, Directeur de publication, Le Municipal
- LIGAN Yves, Conseiller communal, Bohicon
- OUINSOU Augustin, Adjoint au Maire, Porto-Novo
- TOKO Charles, Maire, Parakou
- TOUKOUROU Mhammed Rachadou Oladele, Conseiller municipal, Porto-Novo
- TOWEDJE Zinsou David, Maire, Zogbodomey
- YARI Mohamed Abdel Taya, Conseiller municipal, Parakou
- ZOSSOU Djima Emmanuel, Maire, Porto-Novo

Burkina Faso

- BÉOUINDE Armand Roland Pierre, Maire, Ouagadougou
- HEMA Aboubakar, Maire, Banfora
- OUEDRAOGO Boureima Basile, Maire, Ouahigouya
- QUELOGO Harouna, Maire, Tenkodogo
- SANOU Bourahima, Maire, Bobo-Dioulasso
- SOULAMA Issa, Chargé de la coopération décentralisée, Banfora
- ZERBO Sibiri Boureima, Directeur des Affaires financières, Koudougou
- ZONGO Maurice Mocktar, Maire, Koudougou
- ZOUNGRANA Marc-Albert, Député, Président du Réseau Décentralisation et Développement local Assemblée nationale

Burundi

- KAYITESI Odette, Vice-Présidente, REFELA Afrique de l'Est
- NAHIMANA Valentin, Administrateur communal, Gitega
- NTAHOMPAGAZE Thérèse, Présidente, Association ELLES
- NZEYIMANA Sylvie, Présidente du Conseil communal, Gitega
- SENDAZIRASA Annonciata, Vice-Présidente du Conseil communal, Ngozi
- SONGAMBERE Rajabu, Administrateur communal, Ngozi

Cambodge

- KEO Dana Directrice de la division d'Administration, Battambang
- LUOT Phuong Membre du Conseil provincial chargé de la cellule francophone, Battambang
- NHAUV Saem Membre du Conseil provincial chargé de la cellule francophone, Kampot
- TRAC Thai Sieng Vice-Gouverneur, Phnom Penh

Cameroun

- AHMADOU Elhadji Bouba, Délégué du gouvernement, Garoua
- BIPELE KEMFOUEDIO Jacques, Adjoint au Maire, Dschang
- DONFACK Beaudelaire, Maire, Dschang
- EKOKA EPSE DISSAKE Marguerite Héléne, Députée, Secrétaire générale de la Commission des Lois Assemblée nationale
- ERDEN Jason Yasin, Consul Honoraire du Cameroun au Canada
- GBAMAN DOGOUA Paul Alain, Assistant technique - Coordonnateur Programme C2D capitales régionales, Bertoua
- HAOUA TIZI, Mairesse, Mayo Oulo
- KETCHA COURTES Célestine, Mairesse, Bangangté
- MPANS NDJEM Giselle Rose, Mairesse, Doumé
- NANA TCHITCHOUA Blaise Testelin, Président, Réseau des journalistes camerounais sur la Décentralisation
- NDAM NJOYA Adamou, Maire, Fouban
- NDONGSON LEKANE Barthelemy, Directeur de l'AMGED, Responsable de la Cellule de la Coopération et de la Communication, Dschang
- NDZANA Arnauld Philippe, Conseiller technique, Yaoundé
- NGAPANOUN WATAT Alice, Opératrice économique
- NGOUNOU POUENE Charlie Martial, Finances locales, Afroleadership
- NJUTAPVOUI Jean-Claude Kryos, Coordinateur, Groupe de plaidoyer "Services essentiels"
- NOAH NGAH Marie Angèle, Mairesse, Afanloum
- NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement, Douala
- NTONE NTONE Monique, Présidente d'association, Douala
- NYANGANG Robert, Deuxième adjoint au Maire, Bangangté
- OLINGA OLINGA Élisée, Receveur municipal, Bertoua
- SOULEYMANOU Iya Asmaou, Assistante administrative Communes et Villes Unies du Cameroun
- TSIMI EVOUNA Gilbert Délégué du gouvernement, Yaoundé
- TSITSOL Anne-Marie, Mairesse, Angossas

Canada

- ABOU RJEILY Nadine, Chargée de projet Association francophone des municipalités du Nouveau Brunswick
- ANGERS Michel, Maire, Shawinigan
- BENAMRA Nora, Agente de projets, Fédération canadienne des municipalités
- BENAVIDES Esteban, Conseiller aux affaires internationales, Coordonnateur Observatoire internationale des maires sur le vivre ensemble, Montréal
- CARLTON Brock, Chef de la Direction, Fédération canadienne des municipalités
- CODERRE Denis, Maire, Montréal
- CÔTÉ Denyse, Professeur titulaire, Département de Travail social, responsable du programme de Doctorat en sciences sociales et politiques, Directrice scientifique de l'Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (OREGAND)
- CUSSON Alexandre, Premier Vice-Président, Maire de Drummondville, Union des municipalités du Québec (UMQ)
- DAIGLE DE LA FONTAINE Marie, Conseillère en relations internationales, Montréal
- DAUDIER Lyndsay, Membre du Conseil des Montréalaises
- DESJARDINS Luc, Président, Association francophone des municipalités du Nouveau Brunswick
- DYOTTE Normand, Maire, Candiac
- FORTIN Myriam, Conseillère en affaires internationales, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- GARIEPY Mario, Directeur adjoint Francophonie, Ministère des Affaires mondiales en charge de la Francophonie
- GAUTIER Manon, élue au Comité exécutif, Montréal
- HAINEAULT Claude, Maire, Beauharnois
- HAMM Vicky-May, Mairesse de Magog
- LAFRANCE Richard, Coordonnateur du Programme de Coopération municipale Haïti/Canada, Montréal
- LAPOINTE Esther, Directrice générale, Groupe femmes, politique et démocratie (GFPD)
- LAUZON Benoît, Maire, Thurso
- LIEBMAN Howard, Conseiller spécial du Maire, Montréal
- MASSANA Marta, Doctorante en relations interculturelles Université de Montréal
- MEVELLEC Anne, Professeure agrégée de sciences politiques, Université d'Ottawa
- NADEAU Jean-Benoît, Chroniqueur, Le Devoir
- NIANG Alice, Trésorière générale adjointe, Regroupement général des Sénégalais du Canada
- NOLIN Paul-Christian, Attaché Politique et Attaché de Presse, Québec
- PAQUETTE Marc-Albert, Président de la Commission Amérique du Nord FIPF (Fédération internationale des Professeurs de Français)
- PAINCHAUD Martine, Directrice des Relations internationales, Union des Municipalités du Québec (UMQ)
- PARÉ Sylvie, Professeure d'urbanisme, UQAM
- PARENT Sylvie, Conseillère Municipale, Longueuil
- POIRIER Alain, Maire, Lebel-Sur-Quevillon
- POIRIER Dominique, Commissaire aux Relations internationales, Montréal
- RIOUX Gilles, Chercheur affilié LABRRI, Université de Montréal
- ROY Suzanne, Mairesse, Sainte-Julie
- SOMERVILLE Clark, Président, Fédération canadienne des municipalités
- TACHE Michel, Directeur du Programme de coopération municipal Haïti/Canada (PCM), Fédération canadienne des municipalités
- TREMBLAY Jean, Maire, Saguenay
- TREMBLAY Guillaume, Maire, Mascouche

Cap Vert

- EVORA DOS SANTOS Oscar Humberto, Maire, Praia

Comores

- ABOULHOUDA Youssouf, Consultant, Mutsamudu

Congo

- BOUITI VIAUDO Roland, Président du Conseil départemental et municipal, Député-Maire, Pointe-Noire
- MIAKAKARILA Evariste, Directeur des Relations internationales, Brazzaville

Côte d'Ivoire

- DAO Macoura, Mairesse, Foubolo, Membre du REFELA
- DULOUT TCHINAH Andrée Simone, Secrétaire générale, Maire de Toumodi, Union des villes et communes de Côte d'Ivoire
- EZALEY Georges Philippe, Maire, Grand Bassam
- KACOU BI Gauret Florent, Expert en charge de la capitalisation des études et des données sur le développement local
- KOITA Lamine, Directeur des Affaires juridiques et des Relations internationales, Abidjan
- KONE Souleymane, Président du Conseil régional du Gböké, Premier Vice-Président Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire
- KOUAME Kouadio, Conseiller municipal, Yamoussoukro
- MAMADOU Kano, Maire, Aboisso
- N'CHO Kouaoh Vincent, Vice-Gouverneur, Abidjan

États-Unis d'Amérique

- GUSTIN Philippe, Directeur du Centre international, Lafayette

France

- ARDESI Arianna, Conseillère, Secrétariat permanent AIMF
- BAILLET Pierre, Secrétaire permanent de l'AIMF
- BAZILLON Bernard, Commissaire aux Comptes, KPMG
- BOCHER Rachel, Conseillère municipale, Nantes
- BURLAT Anne, Spécialiste des questions urbaines, Chercheuse Urgence Réhabilitation Développement (URD)
- CAILLE Denis, Directeur général, La Cité Nantes Events Center, Nantes
- CAZABONNE Didier, Adjoint au Maire chargé des Relations internationales, Bordeaux
- CHIAPPONE-LUCCHESI Julien, Directeur des Relations européennes et internationales, Strasbourg
- CODEVELLE Hervé, Paris
- DE MONTFORT François, Expert, CAMINNO
- DODANE Pierre Henry, Expert assainissement
- FEUILLET Catherine, Consule générale de France au Canada
- FORT Bertrand, Délégué à l'Action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et du développement international
- GALLET Bertrand, Directeur général, Cités Unies France
- GALLIANO Alain, Vice-Président, Lyon Métropole
- GAREL Sylvain, Chargé de mission, Secrétariat permanent AIMF
- GIACOMONI Joakim, Administrateur affaires publiques et internationales, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, SIAAP
- GUILLAUME Julie, Conseillère, Secrétariat permanent AIMF
- GURDEBEKE Nathalie, Chargée de mission, Secrétariat permanent AIMF
- HAGUENAEUR Laurence, Consule générale de France au Québec
- HIDALGO Anne, Présidente de l'AIMF, Maire, Paris
- JABOEUF Laurent, Conseiller, Secrétariat permanent AIMF
- JARRY Patrick, Maire, Nanterre
- KAIQUA Naïma, Chargée de mission, Nantes
- KLUGMAN Patrick, Adjoint à la Maire chargé des Relations internationales et de la Francophonie, Paris
- LAINÉ Sylvie, Conseillère, Secrétariat permanent AIMF
- LAZARE Albin, Gestionnaire des projets internationaux, Secrétariat permanent AIMF
- LE CAVORZIN Alain, Expert, Plateforme des Autorités locales des Grands Lacs
- MALET Lilian, Délégué général, Association des communes et collectivités d'Outre Mer
- MALLÉN Patricia, Directrice adjointe des Relations internationales et Européennes, Marseille
- MEUNIER Christophe, Directeur adjoint, Responsable des Relations internationales, Lyon Métropole
- MOLINE Laure, Chef de Cabinet adjointe, Paris
- MONCEAU Anne-Sophie, Responsable des relations diplomatiques, Paris
- ORRU Serge, Conseiller auprès de la Maire dans les domaines de l'environnement, du plan climat énergie et de l'économie circulaire
- OTOKORE Safia, Chargée des Relations extérieures, Agence Française de Développement

- PRIGENT Lionel, Expert APERAU, Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme
- RIES Roland, Maire, Strasbourg
- ROATTA Jean, Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales et à la Coopération euro-méditerranéenne, Marseille
- SALAÛN Gildas, Conseiller municipal en charge des Relations internationales, Nantes
- SAVOUREY Catherine, Coordinatrice scientifique "Services essentiels", SAS AUCI
- SENGHOR Sophie, Directrice adjointe des Relations internationales, Bordeaux
- SPARACINO-THIELLAY Patrizianna, Déléguée générale aux Relations internationales, Paris

Gabon

- JOUMAS TCHYANTOU Ulrich, Directeur du Protocole, Libreville
- MOUNDZIEGOU Joseph, Secrétaire général, Libreville
- OSSOUKA RAPONDA Rose Christiane, Maire, Libreville

Géorgie

- NARMANIA Davit, Maire, Tbilissi
- UNAPKOSHVILI Lali, Chargée de la Francophonie et du Jumelage à la Direction des Relations internationales, Tbilissi

Guinée

- DIALLO Alpha Alimou, Chargé d'études au service Assainissement, Kindia
- SASSE Flavien, Coordinateur du projet d'appui à l'ANCG

Haïti

- CHEVRY Ralph Youri, Maire, Port-au-Prince
- JEAN Harry, Directeur général, Carrefour
- LOUIS Anne René, Directrice générale, Port-au-Prince
- LOUIS Marie Alexa, Responsable des Relations extérieures, Port-au-Prince
- MIDY Gessica, Assistante, attachée au Bureau du Maire, Carrefour
- PIERRE Jude Edouard, Maire, Carrefour
- PIERRE PHILIPPE Paulson, Directeur de Cabinet, Port-au-Prince

Ile Maurice

- KHOLEEGAN Oumar, Lord-Maire, Port-Louis
- LOLOCHOU Marie-Noëlle, Maire, Curepipe

Italie

- ANGLÉSIO Vittorio, Membre du Consortium des pouvoirs locaux de la Vallée d'Aoste, Maire de Introd
- GROSJAKUES Giulio, Vice-Président, Consortium des pouvoirs locaux de la Vallée d'Aoste, Maire de Brusson,

Laos

- BOUAPHA Daophet, Directeur général, Vientiane

Liban

- BASSIL PIETTON Najwa, Conseillère municipale, Byblos
- CHEBIB Ziad, Gouverneur, Beyrouth
- FERNAINÉ Gabriel, Adjoint au Maire, Beyrouth
- KARKAFI Carla, Assistante du Gouverneur chargée de la communication internationale
- MAALOUF KASSOUF Maha, Conseillère municipale, Zahlé
- SYRIANI Antoine, Adjoint au Maire, Beyrouth
- ZOGAIB Assad José, Maire, Zahlé

Libye

- ASHOUR EIX Amira Ahmed, Présidente Réseau des Femmes d'affaires en Libye
- BEN BARKA Rabia, Styliste de Mode et décoratrice d'intérieur, Azyaa Karima, Fashion House

Madagascar

- ANDRIANARISOA Olivier, Conseiller en relations internationales, Antananarivo
- ANDRIANTOMANGA Mokhtar Salim, Maire, Mahajanga
- LEONDARIS RAZAFINDRAKOTO ép. CAMARA Fanjambola Yolande, Membre du Conseil d'Administration, ONG EFA
- RAKOTOARIVONY Jean Pierre, Conseiller en relations internationales, Antananarivo
- RAKOTONIRAINY ep. RAVALOMANANA Lalao Harivelo, Maire, Antananarivo
- RANDRIAMANDRATO EP. RALITERA Ihanta Marcelle Emma, Associée, R.2.A GROUP
- RANDRIANARISOA Guy Rivo, Député Questeur, Assemblée Nationale
- RAVALOMANANA Marc, Conseiller spécial de la Maire, Antananarivo
- RAZAFINDRAZAKA Ravo Lalaina, Secrétaire générale, Antsirabé

Mali

- SANGARE Adama, Maire, Bamako
- TOURE Mahamane Mahamadane, Directeur des relations internationales, Bamako

Maroc

- EL HAYA Mustapha, Député, Adjoint au Maire, Casablanca
- GUESSOUS Heuda Farah, Coordonnatrice, Centre des Jeunes Dirigeants
- KARBAL Nourredine, Adjoint au Maire, Membre du Conseil, Casablanca
- OTTMANI Tariq Mohamed, Deuxième Vice-Président, Essaouira
- SABBAR Mbarka, Conseillère, Rabat
- SADAK Amine, Vice Maire chargé de la Coopération Internationale, Rabat
- SADIKI Mohamed, Président de la Commune, Rabat
- ZAIDI Souad, Vice-Présidente chargée de la Coopération internationale, Rabat

Mauritanie

- ABDELLAHI Fatimetou Zahra, Directrice, Agence de travaux et de Transport
- AHMED CHERIF Saleck, Directeur des Études, Projets et Aménagement de l'espace communautaire, Nouakchott
- BOUKHREISS Fatimetou, Chef du service des Études et de la Coopération, Nouakchott
- HAMADY Maty, Présidente de la Communauté urbaine, Nouakchott
- KHALLE KHALLE Khalle, Maire de Aïne Taya
- YACOUB Ahmed, Maire, Akjoujt

Niger

- ABOUBACAR IYO Hamza, Conseiller de ville, Tahoua
- AMADOU Hamidou, Maire, Gaya
- EL HADJ MAMADOU ABBA, Aboubakar Seidik, Journaliste-Écrivain
- MAHAMADOU Sahia, Vice-Présidente du Conseil de la ville, Tahoua
- MAIDAWA Issa, Directeur des finances, Gaya
- MAMANE Ousmane, Directeur des Études, de la Programmation et de la Prospective, Niamey
- OUMAROU Ibrahim, Adjoint au Maire, Niamey

R. D. Congo

- BELADE Yassim, Directeur de Cabinet, Kinshasa
- BENNOUNA Labri, Consul honoraire de RD Congo au Canada
- BIDILU BHEN PONZO Jean-Marie, Chargé de missions, Kinshasa
- BOENDO LOYOKO Mamie, Lubumbashi
- ILUNGA NGWEJ Jean-Pierre, Directeur de Cabinet, Lubumbashi
- KAMBA SWA KAMBA Oswald, Chargé d'études, Kinshasa
- KAPINGA TSHIBUYI Antoinette, Maire honoraire, Kananga
- KIMBUTA André, Gouverneur, Kinshasa
- KUDIAKUBANZA AMY MBUTA José, Chargé d'études, Kinshasa
- LUTOMBO YOGOLELO Philémon, Maire, Bukavu
- MALERE MA-MITCHO Dieudonné, Maire, Goma
- MASIKINI LOLA Zozo, Maire, Bandundu
- NGUZ KARUMB Maguy Aimée, Bourgmestre adjoint de la Commune de Manika, Kolwezi
- SANGUZA MUTUNDA Jean Oscar, Maire, Lubumbashi
- SIAZO-MBUI Michel, Maire, Zongo
- TSHILEMB MUJOMBU SAMPAS Guy Serge, Conseiller du Maire, Lubumbashi
- UPITE KAMINA Véronique, Maire, Kolwezi

Rwanda

- GATOGATO Vianney Jean-Marie, Coordinateur, Plateforme des Autorités locales des Grands Lacs

Sénégal

- AIDARA Ahmadou Moustapha, Thiès
- BA Abdoulaye, Maire, Nioro du Rip
- BALDE Abdoulaye, Maire, Ziguinchor
- CISSE Astou Diagne, Première Adjointe au Maire, Kedougou
- CISSE Mamadou, Député-Maire, Kedougou
- DIAFOUNE Ibrahima
- DIALLO Toumane, Conseiller municipal, Thiès
- DIOP Aliou Badara, Deuxième adjoint au Maire, Saint-Louis
- DIOP Mame Malick, Conseiller spécial du Maire, Thiès
- DIOUF NIASSE Seynabou, Coordinatrice Groupe de plaidoyer "Changements climatiques", Dakar
- EL WARDINI Soham, Première adjointe au Maire, Dakar
- FALL Magatte, Conseillère municipale, Thiès
- FALL Mamadou, Président de la Coopération décentralisée de la Commune de Thiès-Est
- KA Al Ousseynou, Conseiller municipal, Saint-Louis
- NDIAYE Cheikh, Directeur du secteur public local, Ministère des Finances
- POUYE Abdoulaye, Maire de Mbao
- SOW Aliou, Haut Conseiller Territorial, Ancien Ministre, Consessaultant Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT)
- SYLLA Talla, Maire, Thiès
- TAMBY MONTEIRO Vydia, Assistante personnelle du Maire, Dakar
- THIMBO Abdoulaye, Maire, Pikine

Seychelles

- ANDRE David, Maire, Victoria

Suisse

- ALVAREZ Elvita, Conseillère personnelle du Magistrat, Genève
- BERNARD Steve, Chef du Service des relations extérieures, Genève
- DECOSTERD Denis, Conseiller municipal, Lausanne
- JUNOD Grégoire, Syndic, Lausanne
- KANAAN Sami, Conseiller administratif, Genève
- MAZZOLA Félicien, Genève
- MULLER Heidi, Nyon
- ROSSELLAT Daniel, Syndic, Nyon
- YERSIN Nadia, Cheffe de projet, Lausanne

Tchad

- AHMAT Hassan Abdelkerim, Directeur de la Coopération, des Études et de la Planification, N'Djaména
- AÏCHA Yahya, Réseau des Femmes francophones, N'Djaména
- ANNAÏM Oumar Abderrahman, Secrétaire permanent, Association des communes du Tchad
- Monsieur DIDAMA Michaël, Président, Directeur du journal Le Temps Forum des Responsables des Médias d'Afrique Centrale (FREMAC)
- KIRNAKINING Clémentine, Mairesse de Kelo, REFELA
- MAHAMAT IBRAHIM Siam, Maire du 1er arrondissement de N'Djaména, Président de la Commission Gestion Financière, Association des communes du Tchad
- MAHAMAT SALEH Ahmat Adam, Maire, Abéché
- MANGALY Babguel, Conseiller municipal, N'Djaména

Togo

- ADEGNON Fogan Kodjo Tsro, Président de la délégation spéciale, Lomé
- ADJONOU Kassegne, Président de la Délégation spéciale, Atakpamé
- AYIVI Ayayi C. Patrice, Président de la Délégation spéciale, Aného
- BOUKARI Yamba Yendouban, Délégué Spécial, Dapaong
- HOUNDJO Komlan, Chef du Service Planification et développement, Tsévié
- KOMBATE Soguibabe, Secrétaire permanent Union des communes du Togo
- LOGLO Kossi Amétowoyona, Maire, Tsévié
- TCHA-KOLOWOU Eso, Chargé de mission Union des communes du Togo
- TCHAKPEDEOU Alassane Biladegneme, Président de la délégation spéciale, Sokodé
- TCHALIM Tagba Ataféyinam, Secrétaire général, Lomé
- TCHANDAO Wélla, Maire, Kara

Tunisie

- BEN MLOUKA Cyrine, Trésorière, Expert comptable, Commissaire aux comptes, membre de l'OCET, Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE)
- BEN MLOUKA Elyes, Tunis
- BEN SABER Raoudha, Présidente Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE)
- BEN SGHAIER Houssem, Président de la Délégation spéciale, Carthage
- BENGACEM Leila, Membre Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE)
- FAKH-FAKH Najette Georgette, Conseillère AIMF
- KEDADI SALIA Lamia, Consule générale de Tunisie au Canada
- LASRAM Mohamed Saifallah, Maire, Tunis
- MECHRI KHARRAT Sahar, Journaliste

Uruguay

- FERNANDEZ Nelson, Directeur des Relations internationales, Montevideo
- MARTINEZ Daniel, Maire, Montevideo

Vietnam

- BAO Minh, Directeur du Tourisme, Hué
- NGUYEN Ich Huan, Directeur du Centre de Coopération internationale, Hué
- NGUYEN Van Thanh, Président du Comité populaire, Hué
- TRUONG Minh Duc, Directeur adjoint du Centre de Coopération internationale, Hué

Union européenne

- BOUCHIER Josyane, Coordinatrice du mécanisme de suivi et d'évaluation des accords cadre de partenariat avec les associations d'autorités GFA Consulting Group
- HERNIOU Christophe, Suivi Monitoring Partenariat AIMF/UE, GFA Consulting Group
- LAZZARI Silvio, Unité B2

Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

- VALLIER Frédéric, Secrétaire général

Fondation Bill & Melinda GATES

- FITCHETT Joseph, Chargé de mission en charge de la politique internationale et plaidoyer, Fondation Bill & Melinda Gates
- MWANZA Dennis Daniel, Directeur adjoint chargé des projets d'assainissement urbain, eau et hygiène, Fondation Bill & Melinda Gates
- NKAMGANG BEMO Valérie, Responsable du Programme Réponse d'Urgence, Fondation Bill & Melinda Gates
- SUTTON Perri, Agente de programme pour la Planification familiale, Fondation Bill & Melinda Gates
- TALL EPSE FAYE Léna, Présidente Directrice Générale, DELVIC, Sanitions Initiatives, Dakar

Organisation internationale de la Francophonie

- DELACROIX Audrey, Conseillère de la Secrétaire générale en matière de jeunesse et de sports
- JEAN Michaëlle, Secrétaire générale de la Francophonie
- LEBLANC Bertin
- MABIALA Ma-Umba, Directeur de l'Éducation et de la Jeunesse
- MOUMÉ Solange, Attachée auprès de la Secrétaire générale